

VERDI



Elaboration du PLU

■ ■ ■ Phase DIAGNOSTIC

Réunion PPA

17-09-2024





Déroulé de la réunion

- 1 – Diagnostic socio-démographique
- 2- Diagnostic économique et agricole
- 3 – Fonctionnement urbain
- 4 – Etat initial de l'environnement
- 5 – Diagnostic foncier

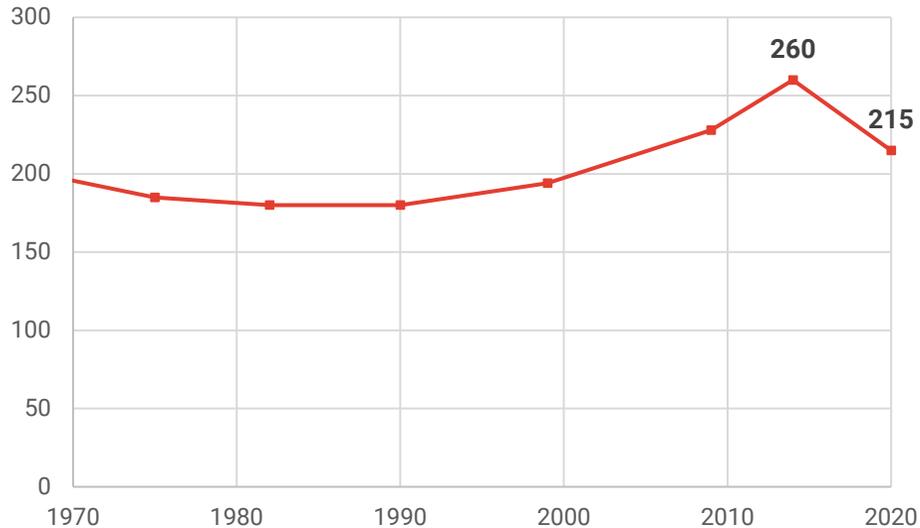
VERDI

1- Diagnostic socio-démographique

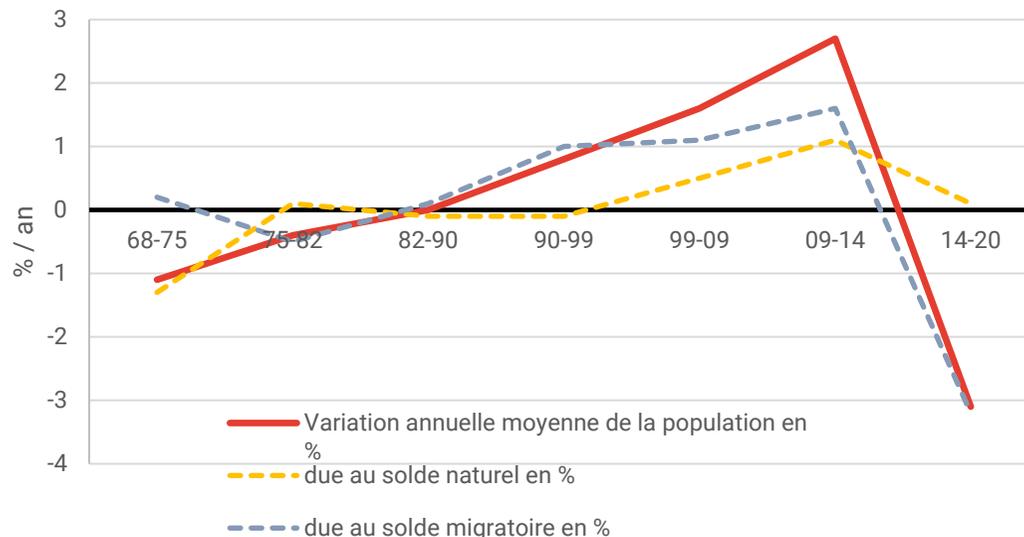
NB : les données ci-après s'appuient sur les données INSEE 2020 – ces dernières présentent de nombreux décalages par rapport à la réalité communale - les données ont donc été mises à jour via la connaissance des élus



Evolution de la population entre 1970 et 2020



Indicateurs démographiques



✓ **215 habitants** recensés d'après les données INSEE 2020

→ d'après dernières données disponibles en Mairie => **241 habitants** (prochain recensement = 2025) et 34 saisonniers (à noter qu'il s'agit de saisonniers restant 9 à 10 mois sur la commune)

✓ D'après INSEE : territoire marqué par **une croissance démographique positive jusqu'en 2014** (260 habitants) puis une **baisse progressive de la population entre 2014 et 2020**

→ **rythme annuel entre 2014 et 2020 = -3,1 %/an**

✓ Une diminution de la population due à un **solde migratoire négatif** et à un **solde naturel tout juste positif**

Les 260 habitants de 2014 et les 215 habitants de 2020 sont erronés

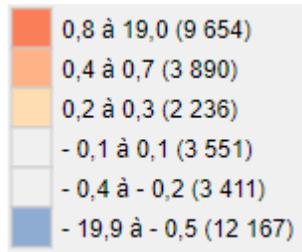
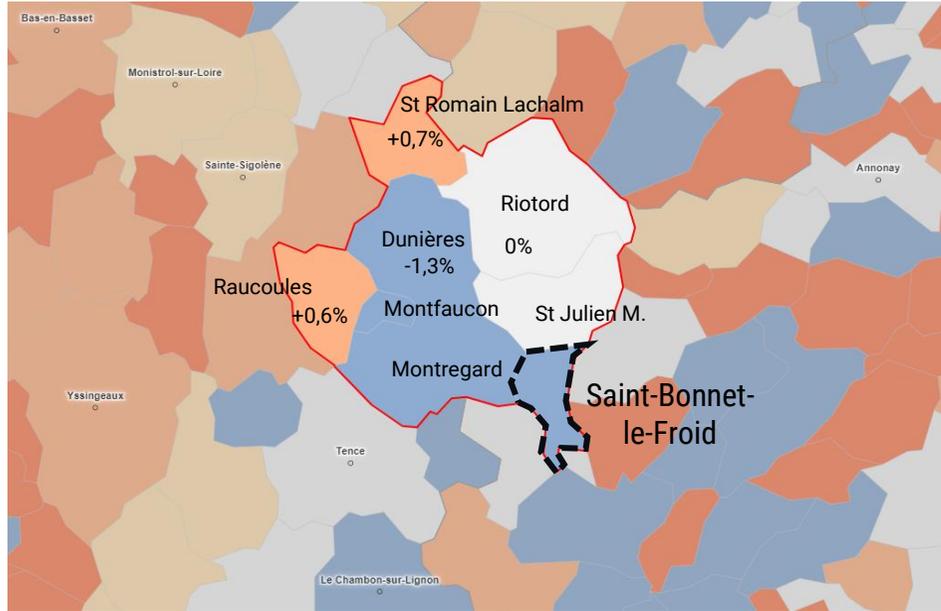
En période haute, la commune enregistre 275 habitants

→ Une population stable et non en baisse

NB : recensement effectué en janvier, période où la commune compte le moins d'habitants (les saisons ne sont pas encore là)

► Analyse à l'échelle intercommunale :

Evolution annuelle moyenne de la population entre 2014 et 2020 (en %)

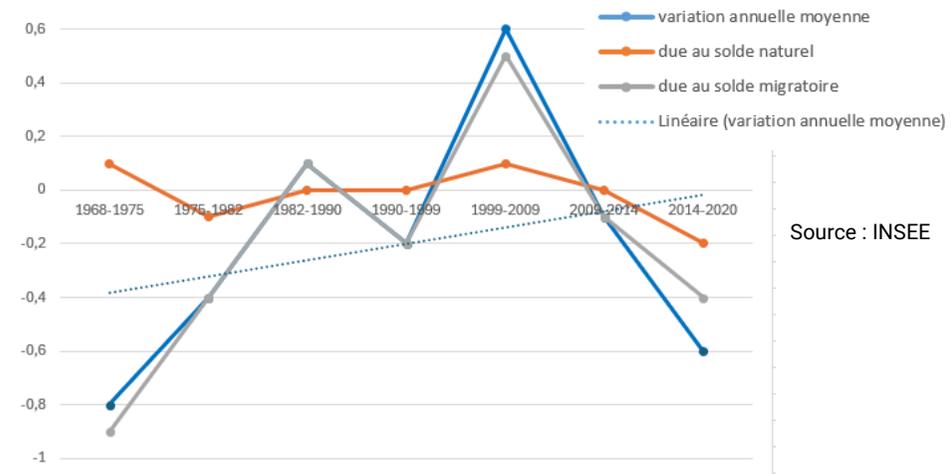


Source : INSEE

✓ Autour de **8 000 habitants** à l'échelle du Haut Pays du Velay

✓ Une croissance légèrement négative à l'échelle de la CC Haut Pays du Velay : **- 0,6 %/an MAIS des disparités entre les communes**

Evolution de la population entre 1968 et 2020



Source : INSEE

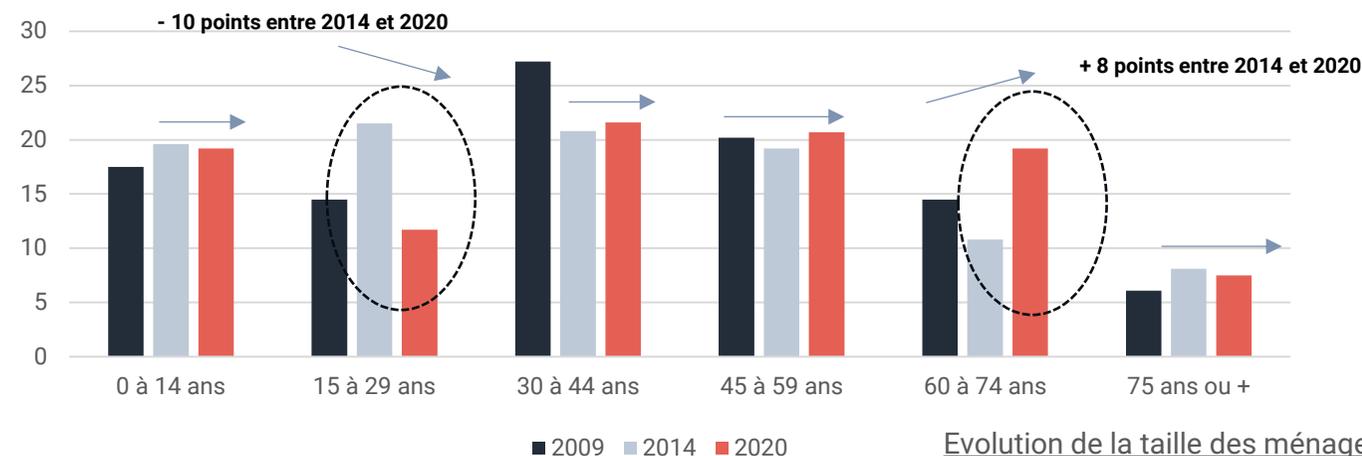
Population	1968	1975	1982	1990	1999	2009	2014	2020
Saint-Bonnet-le-Froid	200	185	180	180	194	228	260	215
		-1,1%	-0,4%	0,0%	0,8%	1,6%	2,7%	-3,1%
Haut Pays du Velay	8 697	8 205	7 957	8 009	7 877	8 366	8 335	8 018
		-0,8%	-0,4%	0,1%	-0,2%	0,6%	-0,1%	-0,6%

REPARTITION DE LA POPULATION



- ✓ **Une population marquée par les classes actives, mais un phénomène de vieillissement de la population qui s'amorce**
- La tranche la plus représentée sont les 30-44 ans suivie par les 45-59 ans
- Augmentation de la part des personnes ayant entre 60 et 74 ans : + 4,8 points entre 2009 et 2020
- Un phénomène de vieillissement
- Diminution de la part des 15-29 ans : - 10 points entre 2014 et 2020

Evolution de la répartition par tranches d'âges de la population de Saint-Bonnet-le-Froid entre 2009 et 2020



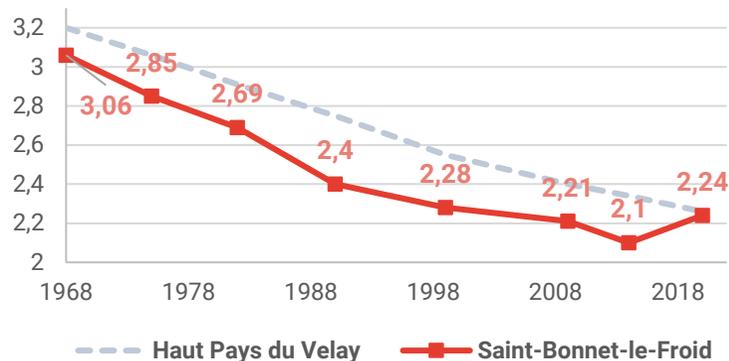
Un phénomène de vieillissement qui concerne l'ensemble de la com-com : près d'un quart des habitants ont plus de 65 ans sur le territoire

✓ **une population jeune qui reste bien représentée**

- Stabilité des 0-14 ans
- Hausse de la taille des ménages

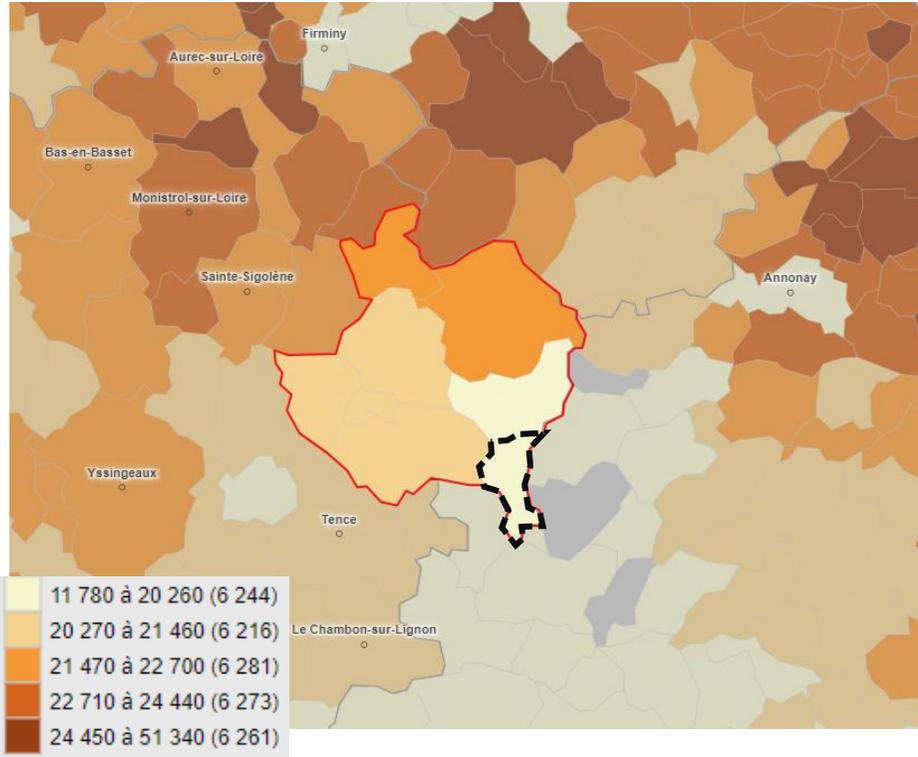
Echelle	Taille des ménages (2020)
Saint-Bonnet-le-Froid	2,24
CC Haut Pays du Velay	2,26
Haute Loire	2,14

Evolution de la taille des ménages (1968-2020)



NIVEAU DE VIE ET CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

Médiane du revenu disponible par unité de consommation* en 2020



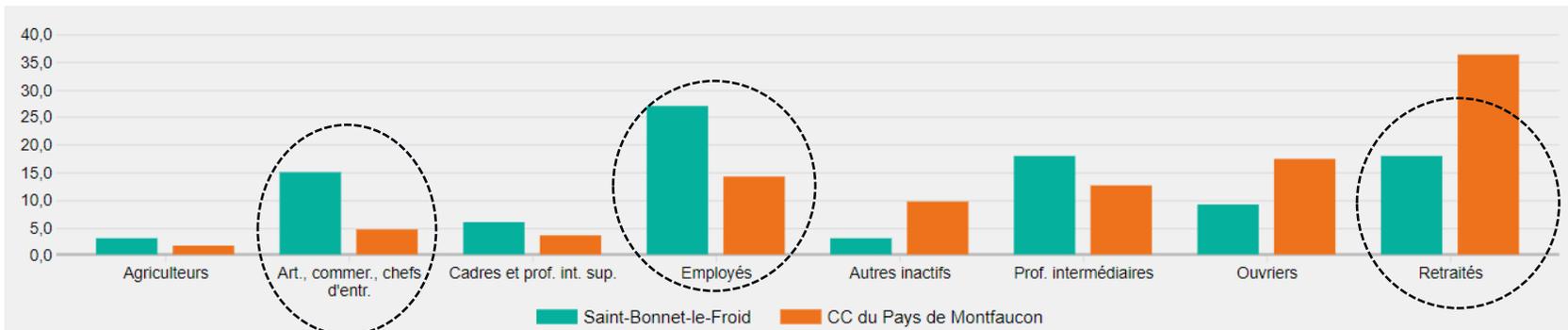
✓ La médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2020 sur la commune est plus basse que la médiane sur la CC et en Haute Loire

Saint-Bonnet-le-Froid	Haut Pays du Velay	Haute Loire
20 040€	21 100€	21 470€

*Unité de consommation : système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de compositions différentes

- ✓ Une population caractérisée par la présence :
- **De nombreux artisans /commerçants**
 - **Des ouvriers (salariés des usines alentours)**
 - **Des retraités agricoles**

Professions et catégories socioprofessionnelles à [St Bonnet-le-Froid](#) et sur la [CC Haut Pays du Velay](#)





- **Un décalage entre les données INSEE 2020 et la réalité communale à prendre en compte**
- **Une population estimée à 241 habitants en 2024 et qui atteint 275 habitants en période haute (avec les saisonniers)**
- Un phénomène de vieillissement qui s’amorce mais une population jeune qui reste dynamique
- **Une augmentation de la taille des ménages** qui s’oppose à la tendance intercommunale (et nationale)
- Une population marquée par une **forte représentation des artisans, commerçants et chefs d’entreprise**
- **Un niveau de vie légèrement plus bas que la moyenne** à l’échelle de la CC du Haut Pays du Velay – mais des niveaux de vie très hétérogènes

PARC DE LOGEMENTS

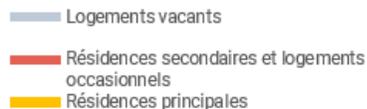


Données INSEE

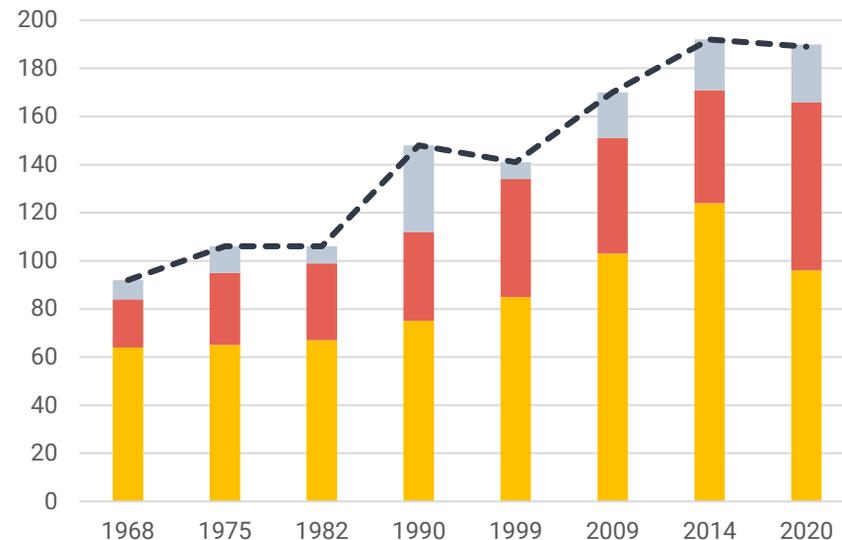
✓ **189 logements recensés en 2020 (INSEE)** dont :

- 50,6 % de résidences principales (96)
- 36,8 % de résidences secondaires (70)
- 12,6 % de logements vacants (24)

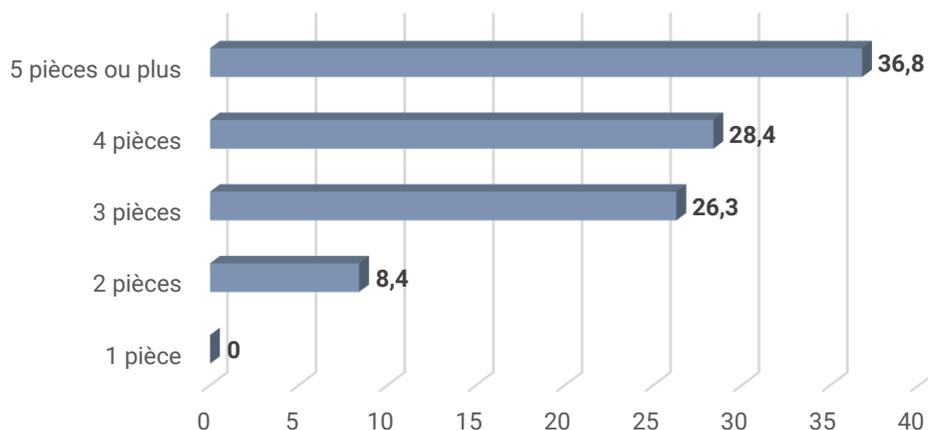
- Une majorité de **résidences principales** avec une forte diminution depuis 2014
- Un nombre de **résidences secondaires croissant** (de 47 à 70 depuis 2014)
- Un **taux de vacance important**



Evolution globale du parc de logements depuis 1968



Répartition des résidences principales selon la taille du logement (en %) à Saint-Bonnet-le-Froid (2020).



✓ **Un parc « monotypé »** caractérisé par :

- Une majorité de **maisons : 71,5 %**
- Un taux important de **propriétaires : 70,5 %**
- De grands logements : **65,2 % de T4 ou plus**

⇒ **Des jeunes ménages qui ont dû mal à se loger sur la commune > absence d'offres en location**

⇒ **Un marché de la location sous tension**
 → **logements occupés par les établissements Marcon (logements des saisonniers et du personnel)**



Zoom sur les logements vacants

- ✓ **24 logements vacants** d'après l'INSEE en 2020, soit **12,6 %** du parc de logements

Comparaison taux de logements vacants :

- CC Haut Pays du Velay: **14,9 %**
- Département de la Haute Loire : **12,4 %**
- France : **8,2 %**

- ✓ **Un recensement a été effectué par les élus pour affiner la donnée**

7 logements vacants recensés

Centre-bourg : 4 logements

« La Chalayere » : 2 logements



Plusieurs logements vacants présentant un état médiocre → pas des logements directement « exploitables »

Localisation des logements vacants (2024)



Zoom sur les résidences secondaires

✓ **70 résidences secondaires** d'après l'INSEE en 2020, soit **37%** du parc de logements

Comparaison :

- CC Haut Pays du Velay: **14,5 %**

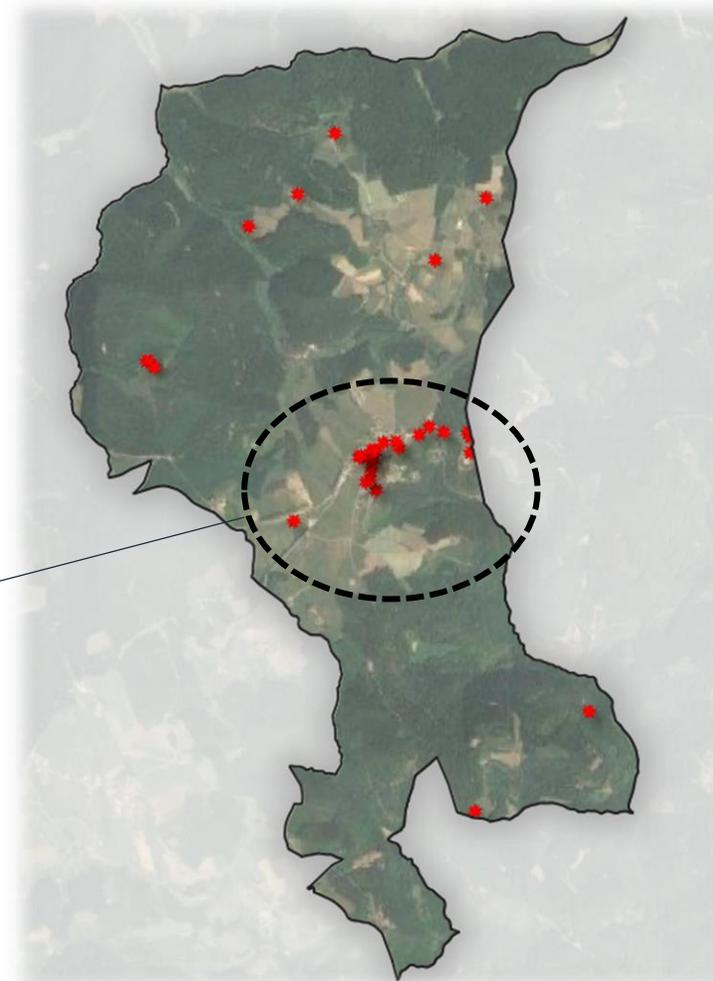
- Département de la Haute Loire : **16 %**

Localisation des résidences secondaires (2024)

✓ **Un recensement a été effectué par les élus pour affiner la donnée**

41 résidences secondaires recensées par les élus dont 50% = dans le centre-bourg

→ Un taux de résidences secondaires de l'ordre de 22% et non 37%





Zoom sur le parc de logements sociaux

- ✓ **14 logements locatifs sociaux** (*bailleurs sociaux*) recensés sur le territoire communal dont 11 logements collectifs et 3 logements individuels

→ Des logements gérés par l'OPAC43

- ✓ **Des logements marqués par des problématiques énergétiques** (montée de la Cistre notamment)

→ Réflexion éventuelle de la commune pour acquérir les logements « montée de la Cistre » et ainsi disposer d'un parc locatif permettant de répondre aux jeunes ménages

Décalage entre les revenus exigés pour accéder aux logements OPAC et les revenus de la population

=> Des habitants à la recherche d'une location et des logements OPAC disponibles mais des revenus trop hauts



Montée de la Cistre - 6 logements



Zoom sur les logements saisonniers

- ✓ **Des établissements touristiques qui font appel à des saisonniers**

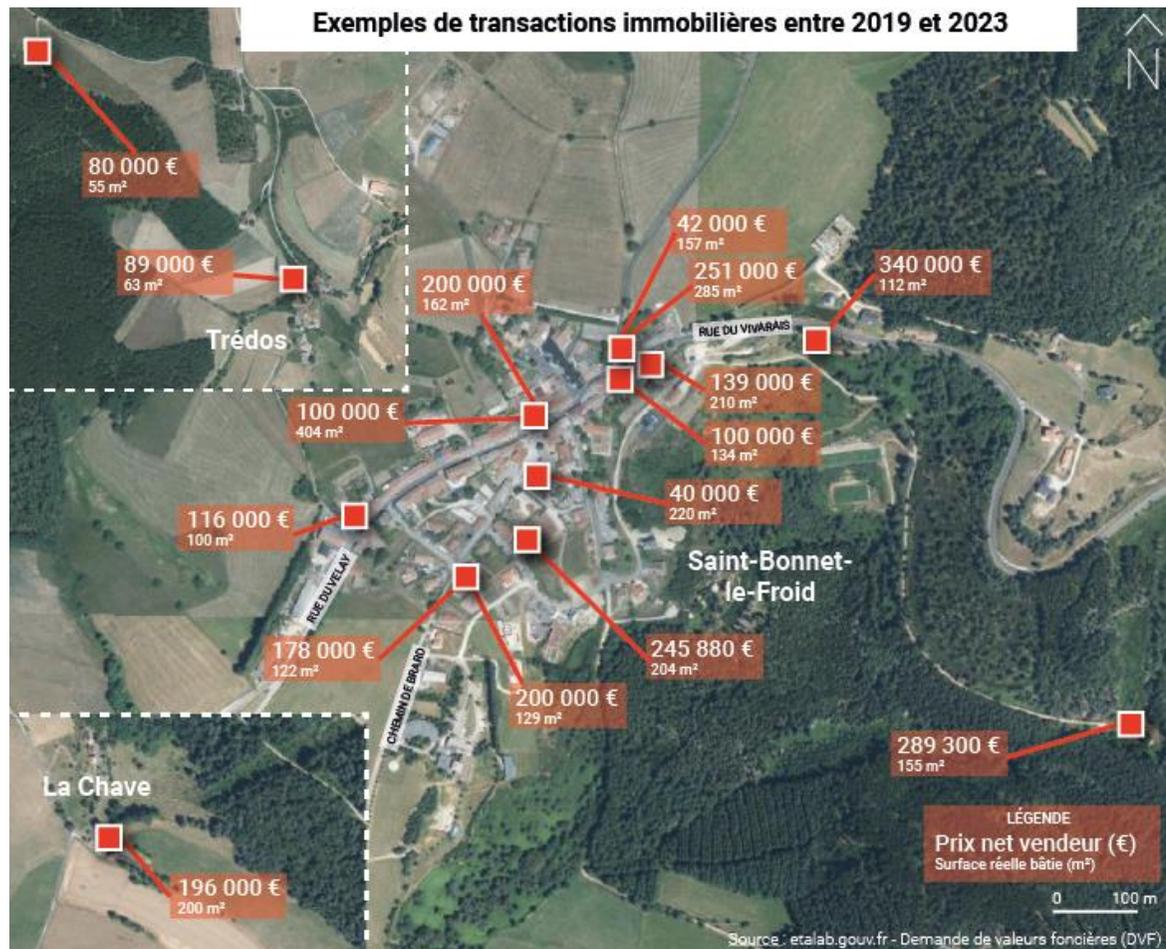
→ 50 saisonniers sur les établissements Marcon → sur une période 9 mois

→ Une politique d'acquisition sur le centre-bourg



❖ Le marché immobilier : Saint-Bonnet-le-Froid

Vente de maisons entre 2019 et 2023 sur la commune :



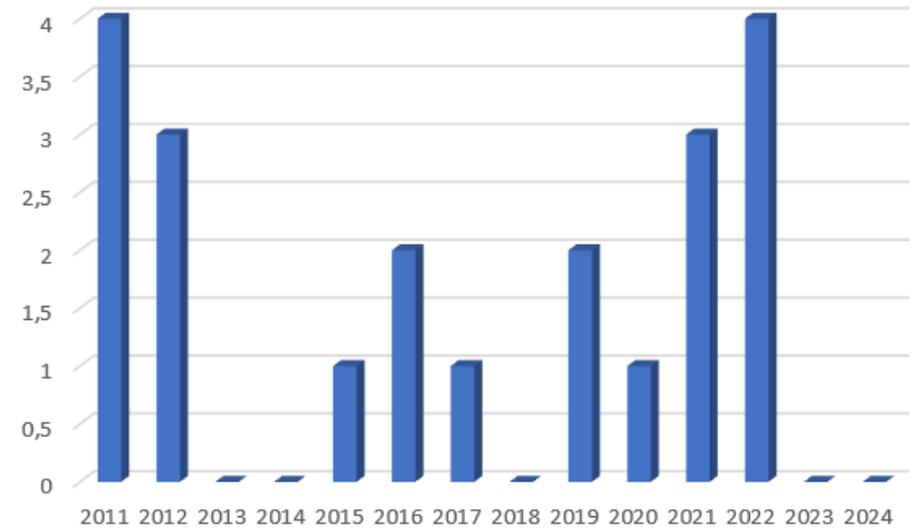
Source : Demande de valeurs foncières (DVF) – etalab.gouv.fr

→ 1 147 €/m² de surface bâtie en moyenne

Nombre de pièces	Surface bâtie	Surface du terrain	Valeur foncière
2	63 m ²	1 402 m ²	89 000 €
3	55 m ²	62 584 m ²	80 000 €
3	210 m ²	1 405 m ²	139 000 €
4	100 m ²	286 m ²	116 000 €
4	112 m ²	28 317 m ²	340 000 €
4	122 m ²	730 m ²	178 000 €
4	129 m ²	873 m ²	200 000 €
4	134 m ²	226 m ²	100 000 €
4	200 m ²	57 430 m ²	196 000 €
4	204 m ²	1 271 m ²	245 880 €
4	404 m ²	1 047 m ²	100 000 €
5	157 m ²	293 m ²	42 000 €
6	155 m ²	2 151 m ²	289 300 €
7	285 m ²	467 m ²	251 000 €
8	220 m ²	532 m ²	40 000 €
9	162 m ²	162 m ²	200 000 €

❖ Analyse des permis de construire

- ✓ D'après l'analyse des permis de construire sur la période 2011-2024, **la commune a accueilli 17 logements**
- dont 12 logements neufs
- 5 logements par réhabilitations/changement de destination



Photographies 2006-2010



Photographie actuelle





- **Un parc de logements caractérisé par une forte présence de résidences secondaires du fait du caractère touristique de la commune**
 - 41 résidences secondaires recensées en 2024 (près de ¼ du parc de logements)

- **Un parc monotypé marqué par une prépondérance de maisons, de propriétaires et de grands logements**

- **Une difficulté d'accès aux logements pour les jeunes-ménages**
 - Une offre locative peu développée
 - Un parc social marqué par des problématiques énergétiques

- **De nombreux besoins liés au recrutement des entreprises touristiques (sur une période longue : 9 à 10 mois)**

VERDI

2- Diagnostic économique et agricole

❖ EMPLOI ET ACTIVITES

✓ 79% d'actifs en 2020

Comparaison CC Haut Pays du Velay : 77,1 %

✓ 158 emplois recensés sur la commune en 2020 :

→ 42 emplois de plus qu'en 2009

✓ Un indicateur de concentration d'emploi élevé pour une commune rural : **68% des actifs travaillent sur la commune**

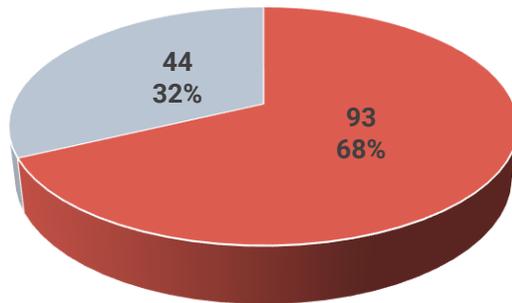
→ 170,7 (indicateur en hausse depuis 2014)

A l'échelle de la com-com : 87

✓ Une commune pourvoyeuse d'emplois

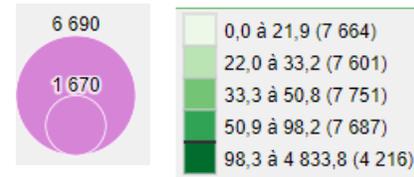
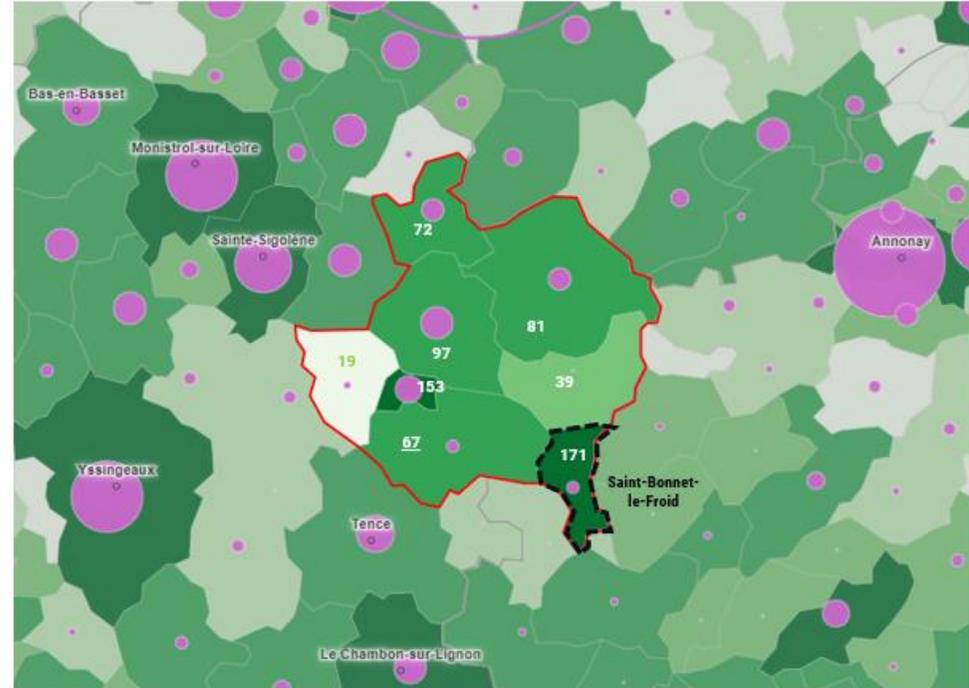
→ rôle du tourisme

Lieu de travail des actifs ayant un emploi en 2020



- Actifs travaillant dans la commune de résidence
- Actifs travaillant en dehors de la commune de résidence

Nombre d'emplois (en violet) et indice de concentration de l'emploi (en vert) par commune



Source : INSEE

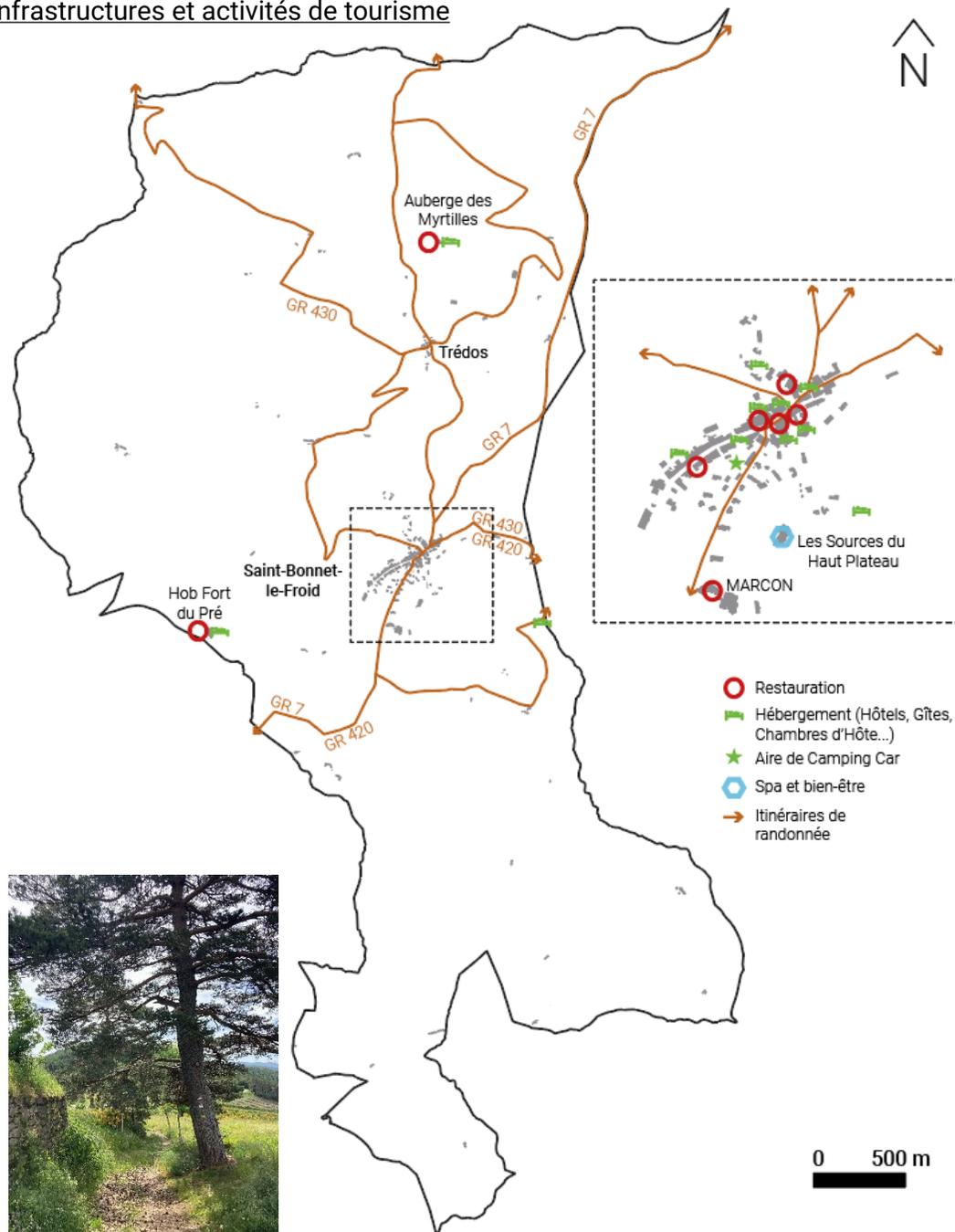
- ✓ **Les établissements Marcon = une locomotive commerciale et économique** → Le plus gros employeur de la commune
- ✓ Présence d'une zone d'activités : « Larsiallas » qui compte 2 entreprises : le Clos des Cimes et Blanneige



Zoom sur le tourisme



- ✓ **De nombreuses activités touristiques**, notamment liée aux activités de restauration et hôtellerie (établissements Marcon) + Spa Nature et Santé
→ 5 hôtels, 7 restaurants ...
- ✓ **La commune est le carrefour de plusieurs chemins de randonnées**, elle est traversée par les GR 7, 420 et 430
- ✓ **Une offre d'hébergement touristique très développée** dont :
 - 5 hôtels (74 chambres au total)
 - 5 gîtes
 - 2 chambres d'hôtes
 - Une aire de Camping-Car (6 places)

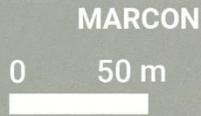


COMMERCES ET SERVICES

✓ Le centre bourg **contient un tissu économique très riche**

✓ La majorité des activités se situent au cœur du village à proximité de l'église et de la Place aux Champignons

→ 3 atouts : le DAB ; la station service et une ouverture des commerces le dimanche



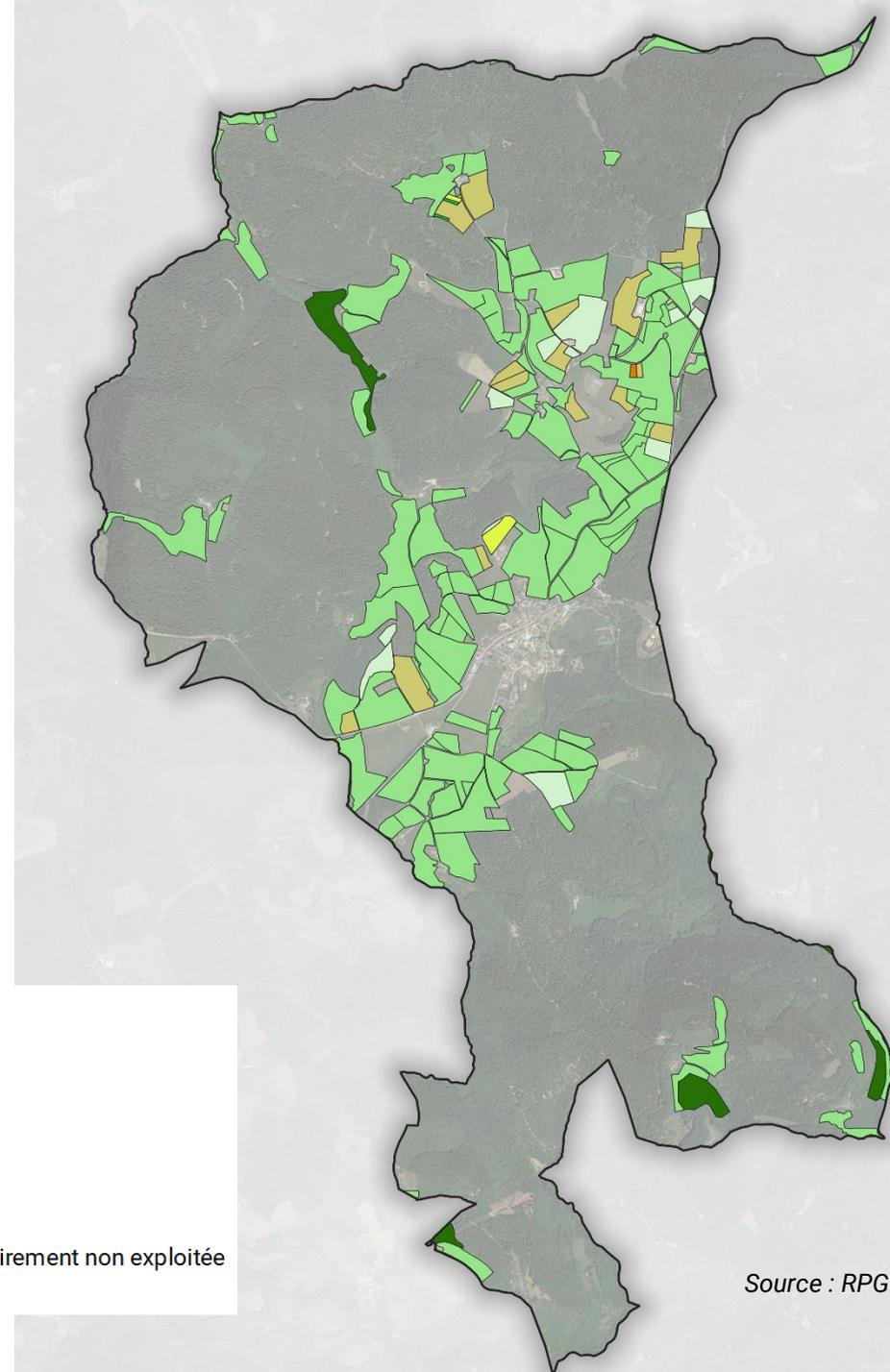
❖ ESPACES AGRICOLES

- ✓ **283 ha d'espaces agricoles** recensés d'après le RPG 2022 soit **22 % de la surface de la commune**

Le climat montagnard, associé à l'infertilité des terres et aux conditions naturelles très uniformes, explique une certaine monotonie dans l'occupation des sols : **ce sont surtout les prairies qui composent l'essentiel de l'espace agricole.**

L'agriculture est principalement tournée vers l'élevage bovin

→ Les **prairies permanentes** représentent 226 ha soit 80 % des espaces agricoles



❖ EXPLOITATION AGRICOLE

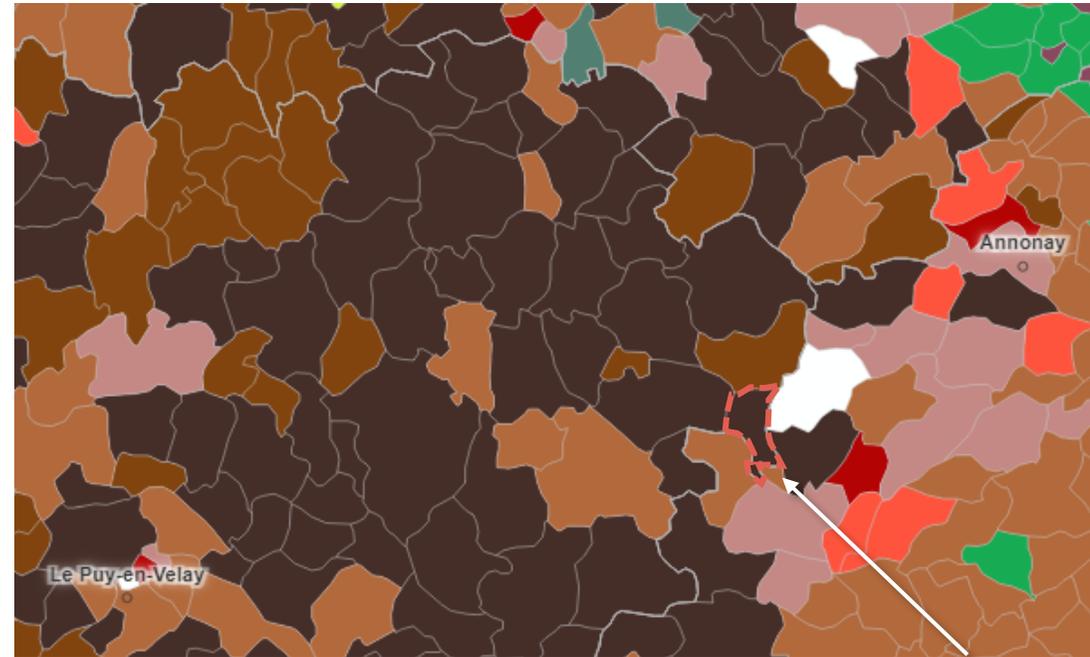
Spécialisation de la production agricole en 2020

Comme la majorité des communes du Velay, la plus grande activité agricole à Saint-Bonnet-le-Froid est l'élevage bovin

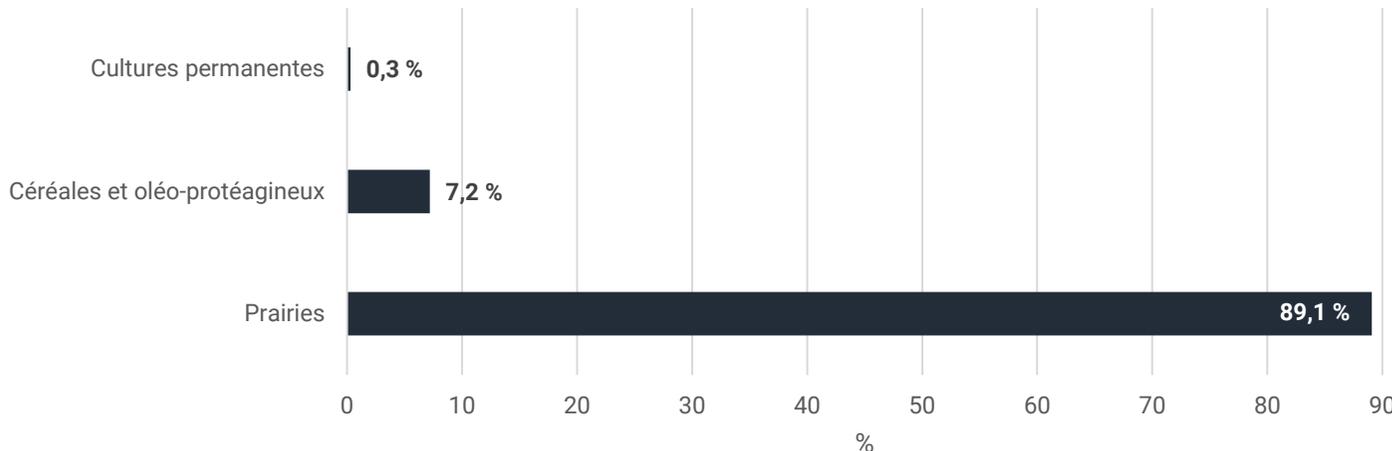
En 2024 la commune compte **2 exploitations agricoles**

- Christian BRUAS
- David LARDON

Exploitations tournées vers l'élevage (lait + bovins)

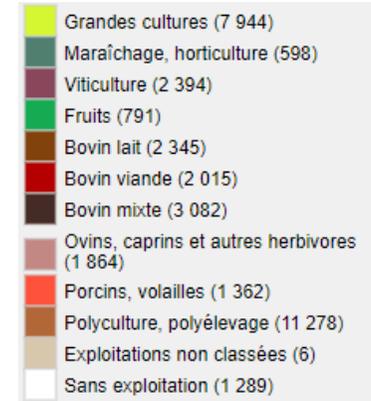


Part des cultures dans la surface agricole communale



Source : Agreste

Saint-Bonnet-le-Froid

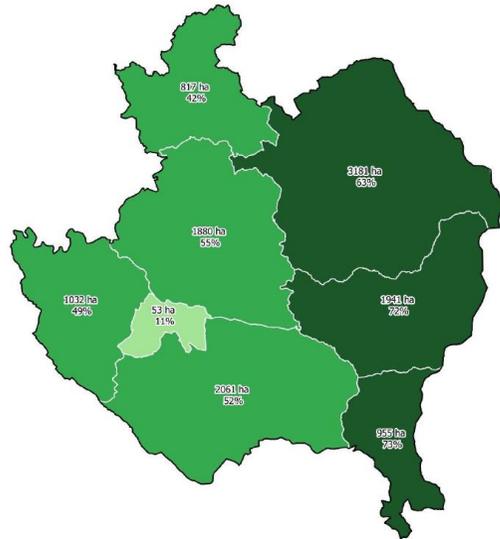


❖ SYLVICULTURE

Paysage d'altitude au caractère montagnard marqué par la **prédominance des forêts**

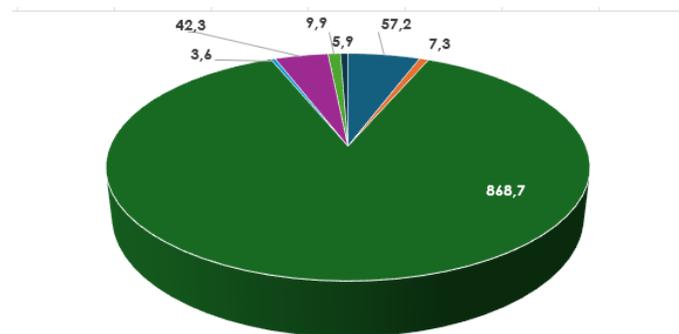
→ **76% du territoire communal**

Belles futaies de sapins aux ambiances riches laissant passer la lumière, sous-bois avec fougères, myrtilles, champignons ...

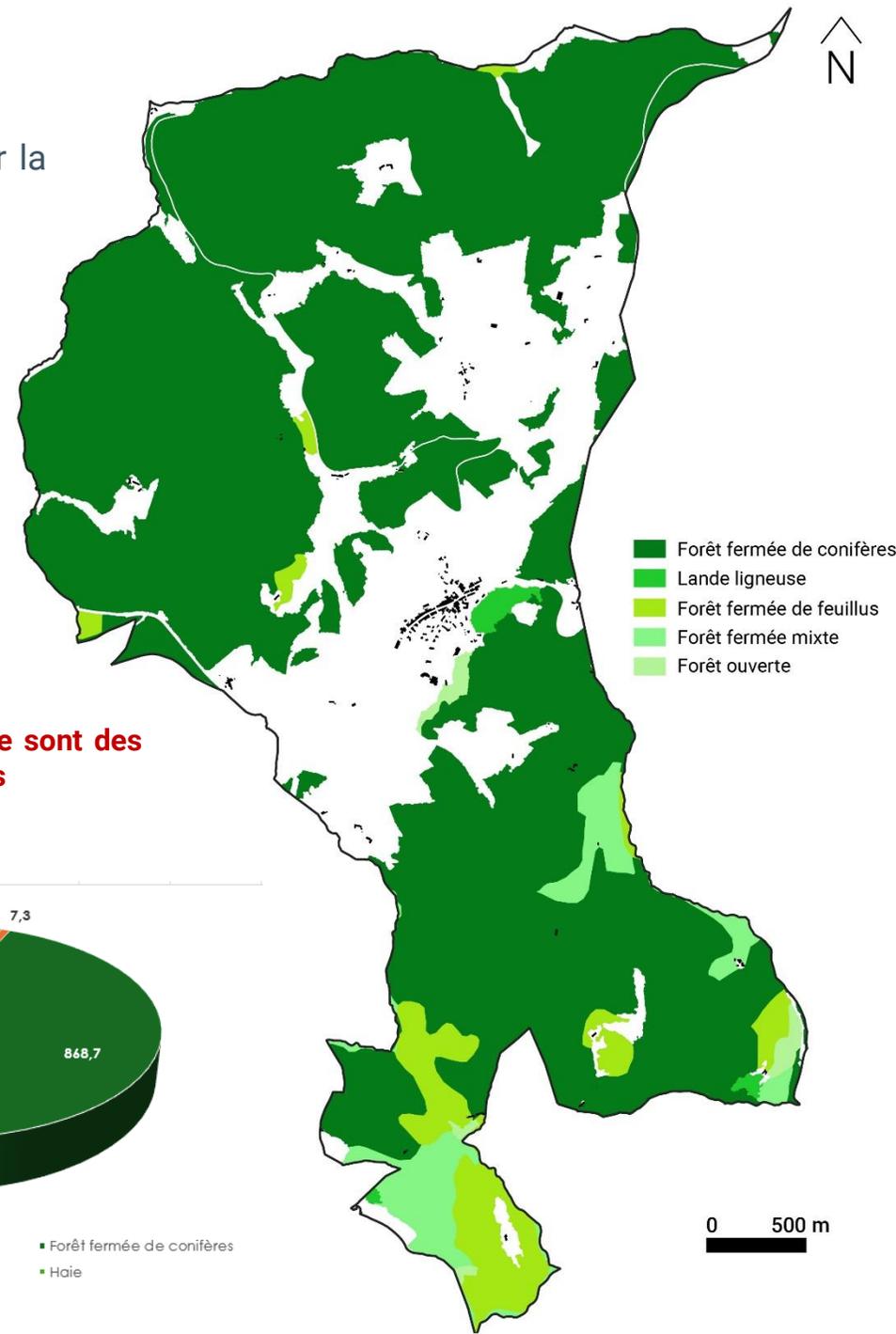


D'après les données de l'Inventaire forestier national, 56 % du territoire de la com-com est boisé, avec un total de 12 076 hectares de forêts

87% des forêts du territoire sont des forêts fermées de conifères



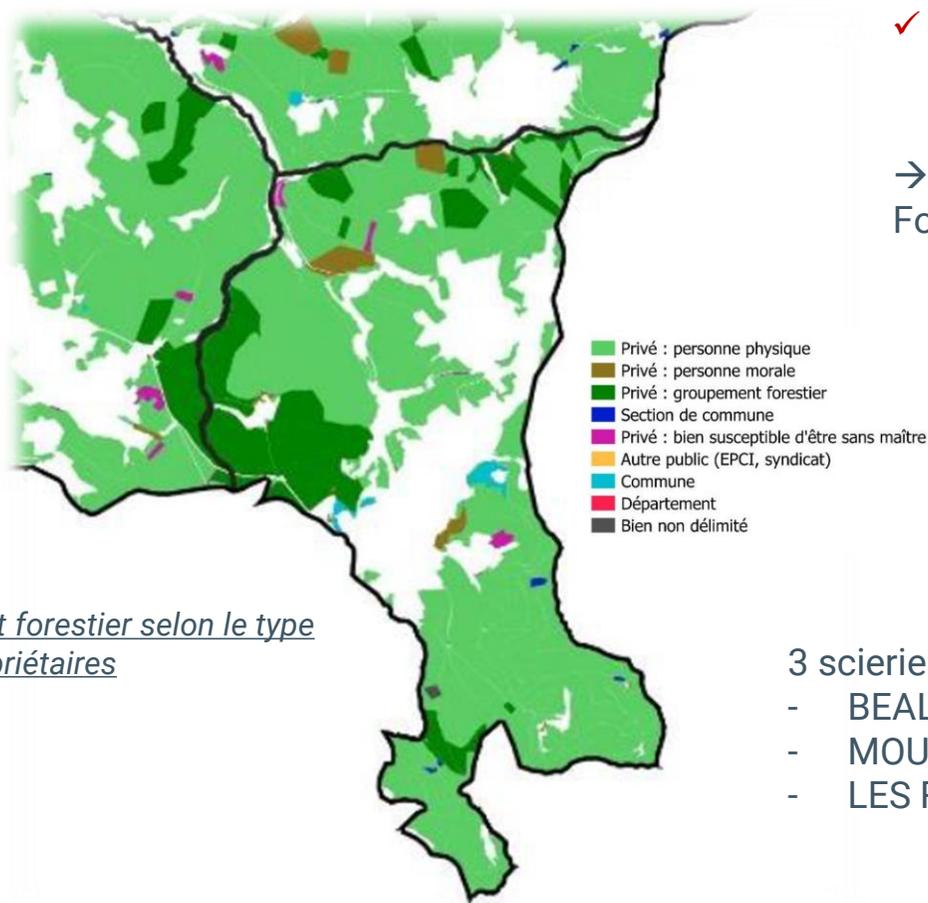
- Forêt fermée de feuillus
- Forêt ouverte
- Forêt fermée de conifères
- Bois
- Forêt fermée mixte
- Haie
- Lande ligneuse



0 500 m



❖ SYLVICULTURE



Couvert forestier selon le type de propriétaires

✓ **L'essentielle de la propriété forestière appartient à des propriétaires privés**

→ Présence d'un groupement forestier > Groupement Forestier du Monteyremard

❑ D'après l'étude réalisée en 2022 par la Com-Com (diagnostic forestier territorial), **18 entreprises de la filière bois sont recensées à l'échelle de l'EPCi → aucun établissement sur la commune de St Bonnet-le-Froid**

3 scieries sur Dunières :

- BEAL
- MOULIN
- LES RESINEUX DU VELAY

✓ **Commune concernée par une carte des boisements**

SYNTHESE DIAGNOSTIC ECONOMIQUE ET AGRICOLE

- **Une forte concentration d'emplois** liée à l'attrait touristique de la commune
- **Une prépondérance du tourisme dans les activités économiques** ; la moitié des établissements dans le secteur du commerce, transport, hébergement et restauration
- **Une offre d'hébergement très élevée**
- **De nombreuses activités, commerces et services** dans le centre-bourg rendant le village dynamique
- Des espaces agricoles et naturels qui représentent 98% de l'occupation du sol
- **2 exploitations agricoles** recensées tournées vers l'élevage

VERDI

3- Fonctionnement urbain

❖ EQUIPEMENTS

La commune compte :

- Une micro crèche/ halte garderie « Les P'tits mousserons » - située dans le village à proximité de l'école
- Une école privée : St Joseph → 2 classes (TPS jusqu'au CP + CE1 jusqu'au CM2) qui comprend une cantine sur place (Marcon)

Effectifs actuels : 38 élèves

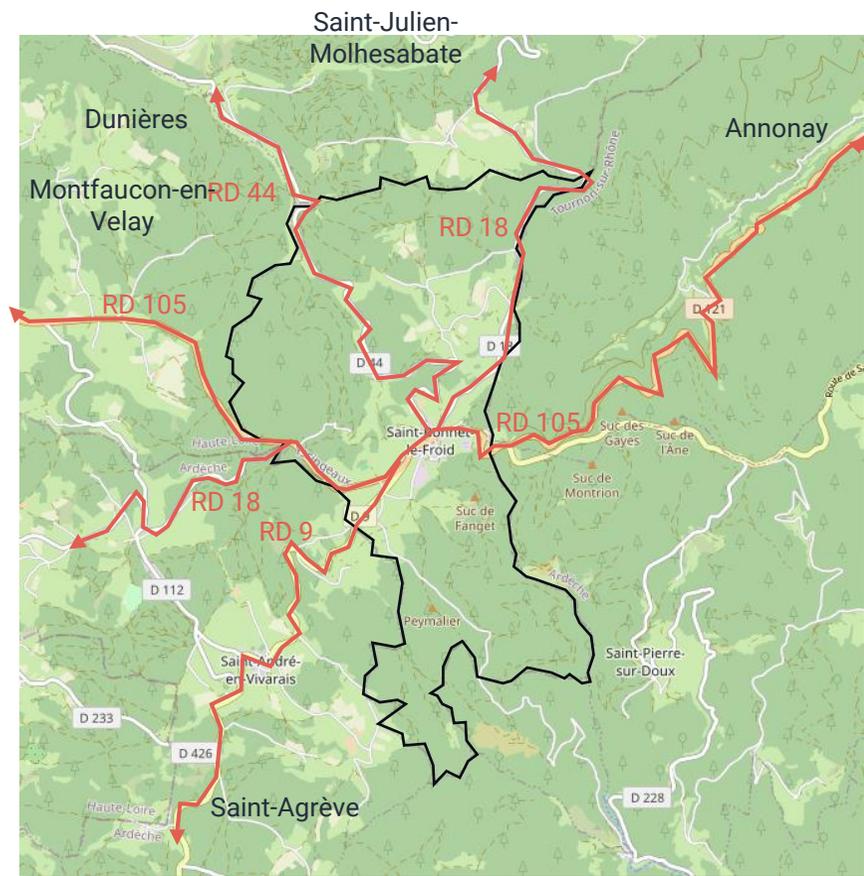
- 19 élèves de la PS au CP
- 19 élèves du CE1 au CM2

- ✓ Des effectifs qui stables et même en hausse ces dernières années
- ✓ Des effectifs qui « bénéficient » des fermetures d'écoles des communes alentours

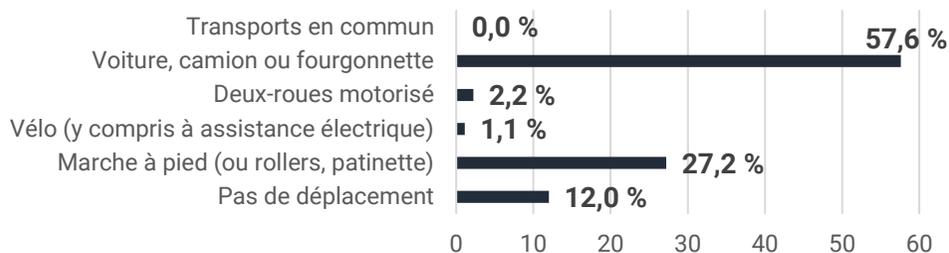
- ✓ Un projet d'agrandissement de l'école à l'étude



❖ DEPLACEMENTS



Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2020



✓ 4 routes départementales : **RD105, RD9, RD18 et RD44**

→ Un point de passage important les départements de Haute-Loire et d'Ardèche et entre la Vallée du Rhône et les plateaux du Velay/Vivarais.

A grande échelle :

- ❑ A7 située à 45 km en voiture
 - Annonay : 30 min en voiture
 - Yssingeaux : 30 min en voiture
 - Saint-Etienne : 1 h en voiture

La voiture représente 58 % des déplacements domicile-travail

Une forte représentation de la marche dans les modes de déplacements domicile-travail liée à la forte concentration d'emplois sur le village

✓ Pas de gare à proximité
Gares TER les plus proches : Firminy (45 min en voiture) ; Bas-Monistrol (40 min en voiture), Péage de Roussillon (1 h en voiture)

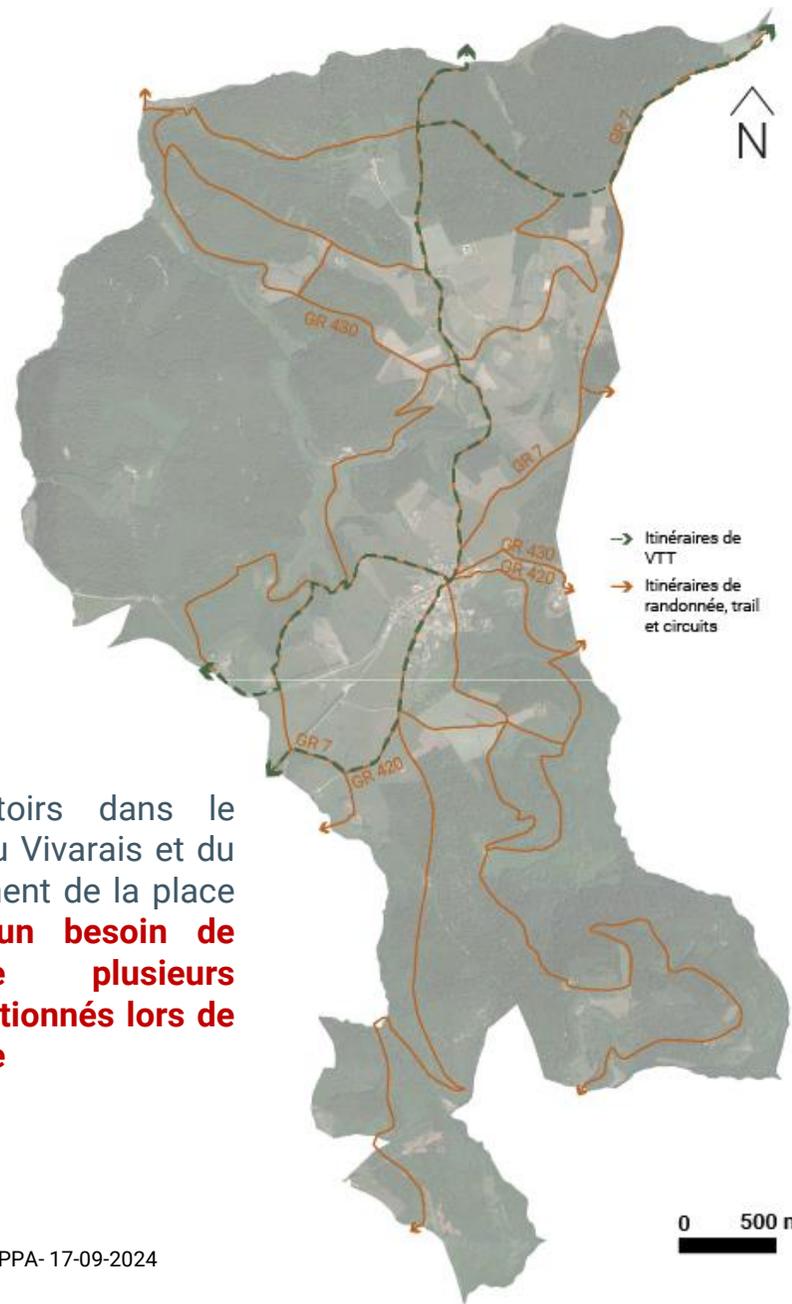
✓ Un ramassage scolaire permettant de rejoindre les écoles et collèges de Dunières ainsi que le collège de Tence

✓ Un schéma départemental des cycles a été élaboré → 43 itinéraires dont 1 sur la commune de St Bonnet

❖ DEPLACEMENTS

→ Plusieurs itinéraires de promenades et randonnées sur la commune

- ✓ **3 itinéraires de VTT**
- ✓ **3 Grandes Randonnées traversent la commune** dont la **GR 430** circuit de Saint-Régis qui trace une boucle autour du Puy-en-Velay, et la **GR 7** circuit du Pilat aux Cévennes qui relie les Vosges aux Pyrénées en suivant la ligne de partage des eaux
- ✓ La Rando Toque : un circuit de 9 km et une balade ludique sont présentes dans la commune
- ✓ De nombreux itinéraires de trail, de longueurs variables, traversent la commune



- ✓ Présence de trottoirs dans le centre-bourg (rue du Vivarais et du Velay) + aménagement de la place Jean Béal mais **un besoin de sécurisation de plusieurs cheminements mentionnés lors de l'atelier économique**

❖ STATIONNEMENT



Stationnement voiture :

- ❑ Place aux champignons (60)
- ❑ Parking mairie (29)
- ❑ Terrain de tennis (20)
- ❑ Dans les rues (88)
- ❑ ≈ 197 places

Bornes recharge véhicules électriques

- ❑ Place aux champignons : 2 places

Stationnement vélo :

- ❑ Eglise : 2x 6 emplacements vélos
- ❑ Boulangerie : 6 emplacements vélos

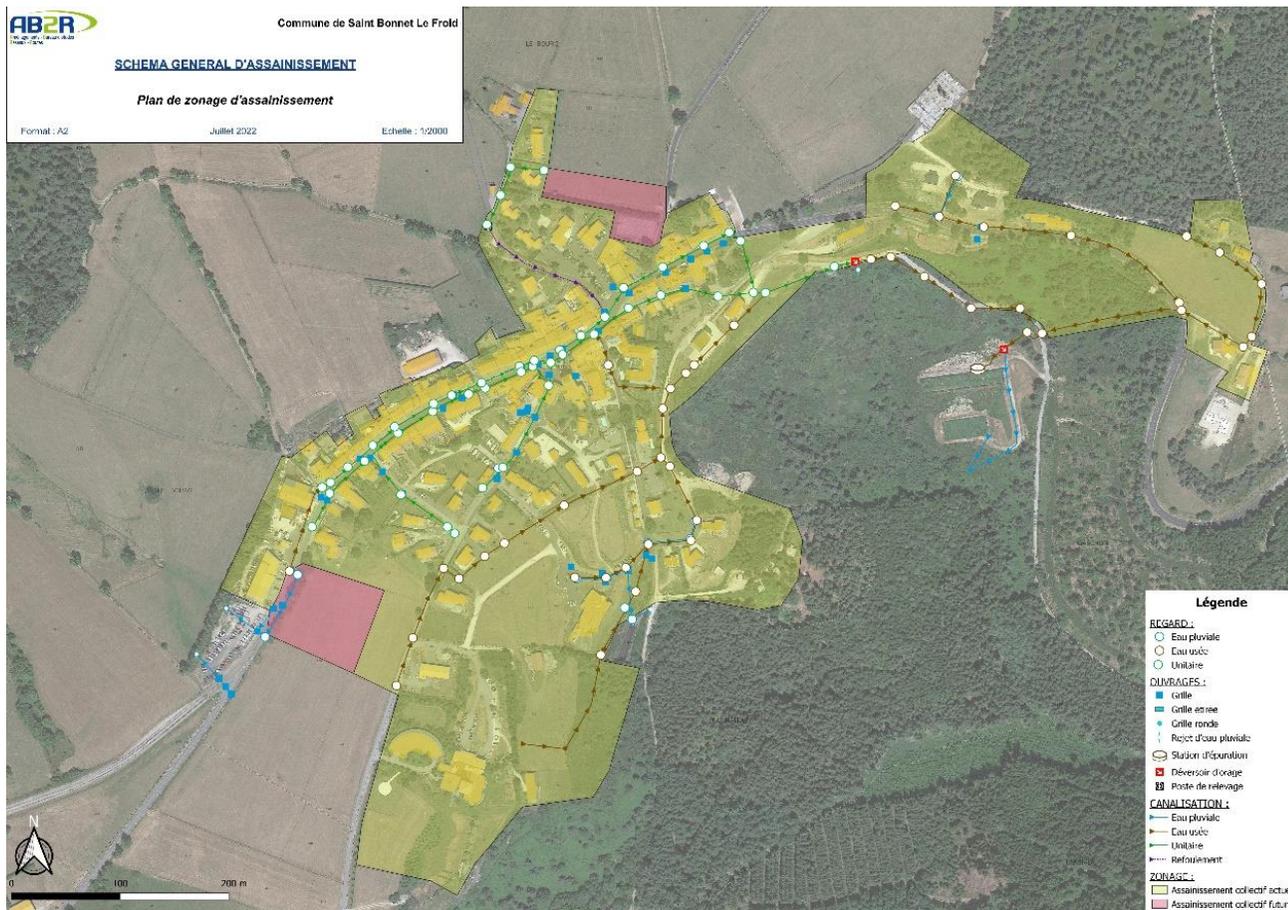
**Des problèmes de voitures « ventouses »
notamment sur la place des Champignons**

ASSAINISSEMENT

- ❑ Présence d'un **réseau d'assainissement pour le centre-bourg**
→ 4 km de réseaux majoritairement de type unitaire
- ❑ Réseaux + STEP = gérés en régie par la collectivité > **transfert de compétence prévue en 2025**
- ❑ Présence d'une station d'épuration de type filtres plantés de roseaux d'une **capacité de 750 Equivalents Habitants (EH)**



✓ **STEP qui présente une capacité suffisante pour répondre aux besoins de demain**



Source : Commune de Saint-Bonnet-le-Froid

Un bilan 48h de la STEP a été réalisé au printemps 2023. Les charges reçues sont présentées ci-dessous :

	Hydraulique		DBO ₅	
	m ³ /j	%	kg/j	%
Bilan 1	94,5	65	28,4	57
Bilan 2	72,5	50	13,1	26

EAU POTABLE

La commune gère seule son réseau d'eau potable → **compétence qui va être transférée à la com-com au 1^{er} janvier 2025 + adhésion au Syndicat des Eaux de Montregard**

L'adduction en eau est assurée par 2 captages :

- Les sources *Pesténiaule (St André du Vivarais)*
- La source *Fort du Pré*

Ces 2 captages font l'objet d'une protection réglementaire > Servitudes d'Utilité Publique AS1

Présence d'un réservoir dans le bourg d'une capacité de 120 m³

Saint-Bonnet-le-Froid

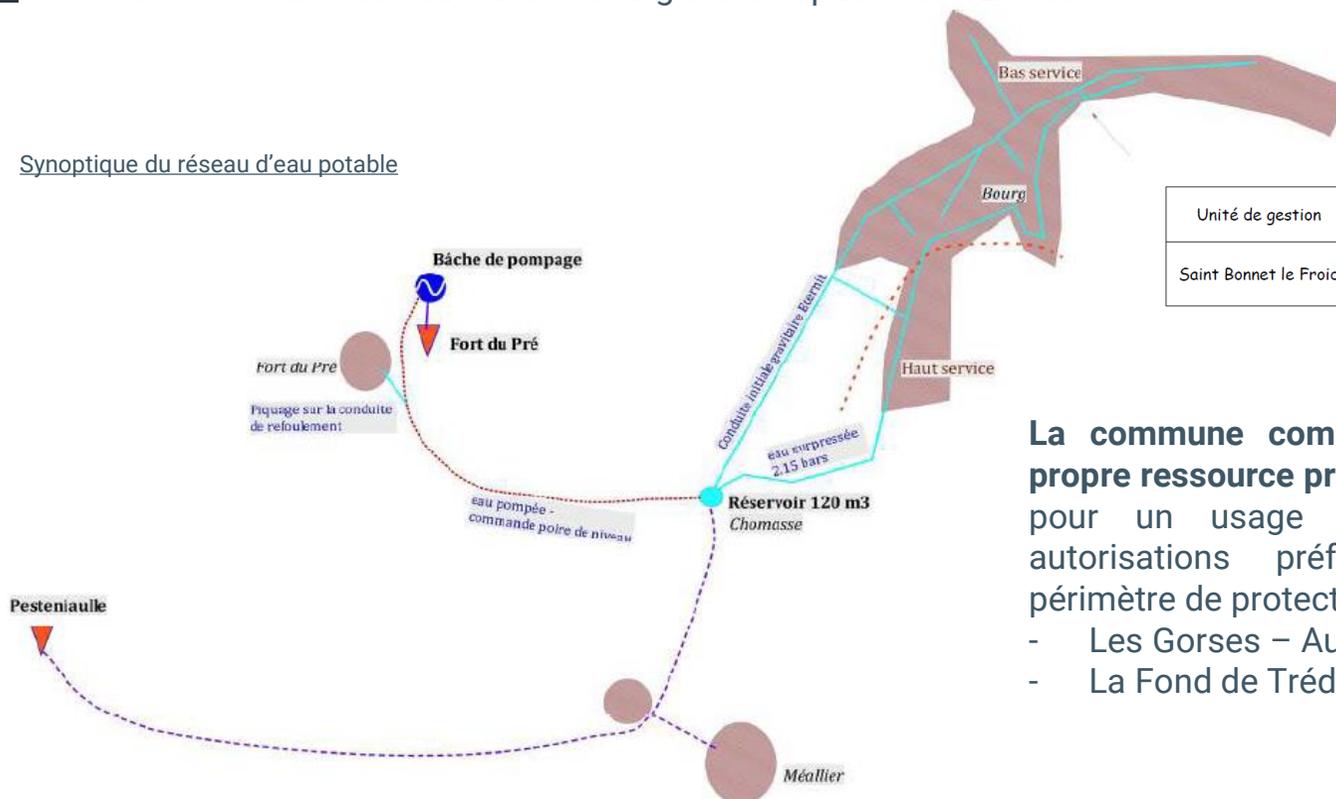
Service : eau potable

Gestion : Régie

Missions :



Synoptique du réseau d'eau potable



Unité de gestion	Nom captage	Exploitant	Date avis hydrogéologue	Date DUP
Saint Bonnet le Froid	Pesténiaule	Commune	05/10/1998	14/12/2000
	Fort du Pré	Commune	07/07/1990	26/06/1992

La commune comprend plusieurs écarts avec leur propre ressource privée. 2 captages ne sont pas utilisés pour un usage unifamilial et possèdent des autorisations préfectorales avec définition d'un périmètre de protection immédiate :

- Les Gorses – Auberge des Myrtilles
- La Fond de Trédos – atelier agro-alimentaire

EAU POTABLE

En 2023, la commune compte **180 abonnés**
 Volume consommé en 2023 = 46 926 m³

154 abonnés domestiques = 25 594 m³

→ Les Maisons Marcons = 11 598 m³

→ Rôle des résidences secondaires → 40 abonnés consomment moins de 30 m³

26 abonnés économiques = 21 332 m³

→ Rôle des résidences secondaires → 40 abonnés consomment moins de 30 m³

Bilan besoins-ressources :

Captage du Fort du Pré = toujours excédentaire

Captage de Pesteniaule = débits limités sur les périodes de plus grosses consommations (juin à août)

Le document réalisé en 2016 a procédé à une projection des besoins pour les 10 ans à venir en s'appuyant sur une évolution de +15% de la population et de +50% de l'activité (essentiellement liée au tourisme).

⇒ **Bilan besoins-ressources = excédentaire**

Dans le cadre du futur transfert de compétence et de la future adhésion au syndicat de Montregard, des réflexions à venir sur :

- l'augmentation du réservoir
- la reprise des canalisations entre Pesteniaule et le réservoir

8 abonnés qui représentent 60% du volume consommé → rôle des activités touristiques

PART CONSOMMATION DOMESTIQUE / NON DOMESTIQUE					
Volume consommé facturé Vconso :		28743		m3/an	
		79		m3/j	
Part Volume conso agricole		0		m3/an	
0%	de Vconso	0		m3/j	
Part Volume conso industrielle (Restau, tourisme...)		16384		m3/an	
57%	de Vconso	45		m3/j	
Part Volume conso domestique		12359		m3/an	
43%	de Vconso	34		m3/j	
EVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'EAU DANS LES 10 ANS A VENIR					
Consommation agricole		0		m3/j	
Coeff d'évolution =		1			
Consommation industrielle		67		m3/j	
Coeff d'évolution =		1,5			
Consommation domestique		39		m3/j	
Coeff d'évolution =		1,15			
TOTAL dans 10 ans		106		m3/j	
Rappel Rendement primaire :		76%			
BESOIN TOTAL Actuel (m3)		BESOIN dans 10 Ans		RESSOURCE à l'étiage	
Annuel	Journalier	Annuel	Journalier	Annuel	Journalier
37595	103	50734	139	110902	304
RESSOURCE > BESOIN ?		OUI			

DEFENSE INCENDIE

D'après les données 2021 transmises, la commune compte 8 poteaux incendie dans le bourg et 2 défenses incendies sur le hameau « Les Maisonnettes »

N°HYDRANT	N°ordre	ADRESSE	SITUATION	PRECISIONS	Q1BAR	P_60M3H	CAPRESERVE	ETAT_START
43172001	001	D105	Le Bourg	Angle D105 et Chemin De La Vierge	22	0		EMPLOI RESTREINT
43172002	002	Chemin Des Boênes	Le Bourg		25	0		EMPLOI RESTREINT
43172003	003	Chemin Du Fanget	Lotissement Du Fanget		58	0		DISPONIBLE
43172004	004	6, Rue Du Vivarais	Le Bourg	Angle Place Jean Béal	18	0		EMPLOI RESTREINT
43172005	005	21, Rue Du Velay	Le Bourg	Angle Montée De La Cistre	12	0		EMPLOI RESTREINT
43172006	006	D105	Le Fort Du Pré		24	0		EMPLOI RESTREINT
43172007	007	Rue Du Velay	Le Bourg	Face au Garage Automobiles des Cimes	30	0		DISPONIBLE
43172008	008	Chemin De Brard	Le Bourg	Devant La Blanchisserie	42	0		DISPONIBLE
43172010	010		Les Maisonnettes		0	0		EMPLOI RESTREINT
43172011	011		Les Maisonnettes		0	0		EMPLOI RESTREINT

Source : Données SDIS 43

Depuis 2021, ajout de 2 nouveaux poteaux incendie dans le bourg
+ présence d'une réserve à Trédos

Des réflexions en cours au niveau de la com-com sur la défense incendie en cas de feux de forêt. Un enjeu a été fléché sur le secteur « Les Gaches ».

RESEAU DE CHALEUR

Présence d'un réseau de chaleur sur la commune → Réseau géré par ERE43

Présence de 2 installations :

➤ Sur le secteur Fort du Pré → hôtel-restaurant

- Puissance : 100 kW

- Silo : 40 m³

➤ Sur le centre-bourg : présence de 3 installations qui alimente : le SPA les Sources du Haut Plateau ; l'hôtel-restaurant la Découverte et 4 particuliers

Puissance : 3 x 100 KX

Silo : 40 m³



Des réflexions en cours sur une extension du réseau dans le cadre du projet d'agrandissement de l'école

SYNTHESE FONCTIONNEMENT URBAIN

- **Une école et une crèche** qui participent à l'attractivité résidentielle de la commune / des effectifs en hausse ces dernières années
- **Une petite offre d'équipements publics** : équipements de service, sportifs, culturels...
- **Une absence de desserte pas les transports collectifs** → prépondérance de la voiture dans les déplacements
- **Une offre de stationnement qui semble suffisante** permettant de desservir les principaux commerces, services et équipements du bourg **mais des problèmes de voitures ventouses sur certains secteurs**
- Des infrastructures piétonnes dans le centre-bourg ainsi que de nombreux chemins de randonnée accessible pour les piétons et cyclistes mais **un enjeu de sécurisation de certains itinéraires dans le centre-bourg**
- **Une station d'épuration qui permet de répondre aux besoins futurs de la commune**
- **Un bilan besoins-ressources en eau potable excédentaire mais des travaux à envisager ces prochaines années**

VERDI

4- Etat initial de l'environnement

❖ RELIEF

La commune s'échelonne **entre 750 mètres et de 1150 mètres d'altitude environ.**

Le relief de la commune se caractérise par :

- la **présence d'un plateau central, orienté est-ouest**, où est implanté le bourg. Partie qui correspond également aux parcelles utilisées par l'agriculture.
- Le reste du territoire est **entrecoupé par des vallées formées par les différents cours d'eau.**
- Au nord et au sud du territoire, ces reliefs sont partiellement boisés.

Plateau
1140 m d'altitude

Trédos
1055 à 1070 m d'altitude

Plateau
1 140 m
d'altitude

Centre-bourg
1 110 à 1 145 m
d'altitude

Plateau
1155 m d'altitude

Suc Pointu
1148 m
d'altitude

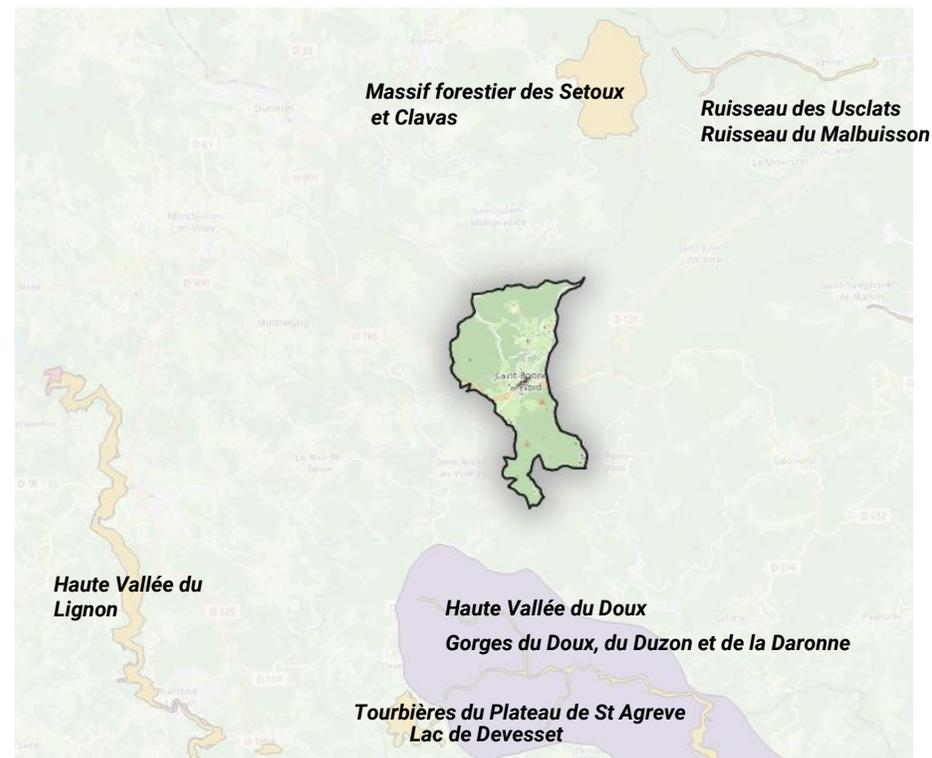
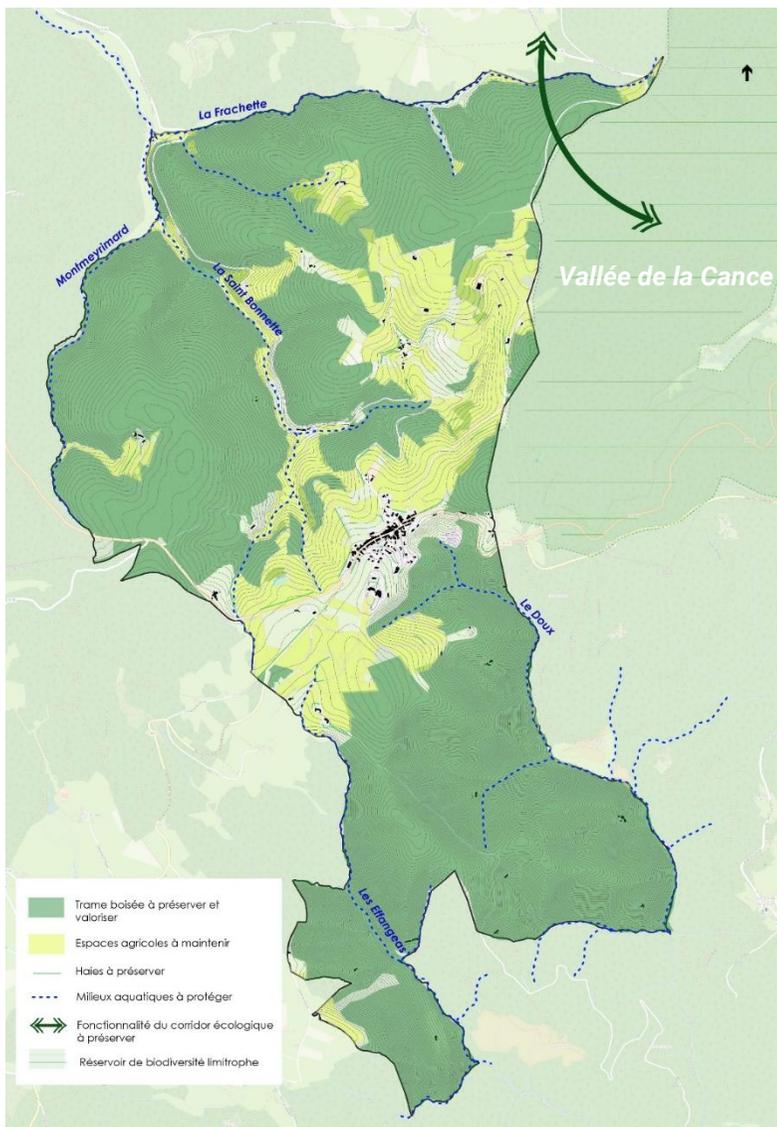
Altitude (en m)	
—	755 - 795
—	795 - 835
—	835 - 875
—	875 - 915
—	915 - 955
—	955 - 995
—	995 - 1035
—	1035 - 1075
—	1075 - 1115
—	1115 - 1155

Peymalier
1148 m d'altitude

Source : Verdi

❖ PROTECTIONS ENVIRONNEMENTALES

- ✓ Saint-Bonnet-le-Froid n'est pas concernée par les principaux périmètres de protection environnementale



■ ZNIEFF de type II

■ ZNIEFF de type I

□ Zoom sur le SCoT de la Jeune Loire

Il identifie :

- **Des milieux forestiers**
- **Des milieux agro-pastoraux**
- **Un corridor linéaire à l'extrémité Nord-Est**

❖ RESEAU HYDROGRAPHIQUE

- ✓ Saint-Bonnet-le-Froid se situe **sur la ligne de partage des eaux** entre les bassins versants de la Loire et du Rhône
- ✓ L'ensemble du territoire communal se développe sur le bassin versant du Doux, affluent du Rhône

Au Sud du bourg :

- Le Doux : il prend sa source en contre-bas du village et s'écoule en direction du Sud
- Ruisseau des Effangeas : affluent du Doux

Au Nord du bourg :

- La St Bonnette
- Le ruisseau de Monteyrimard et de la Frachette (affluents de la St Bonnette)

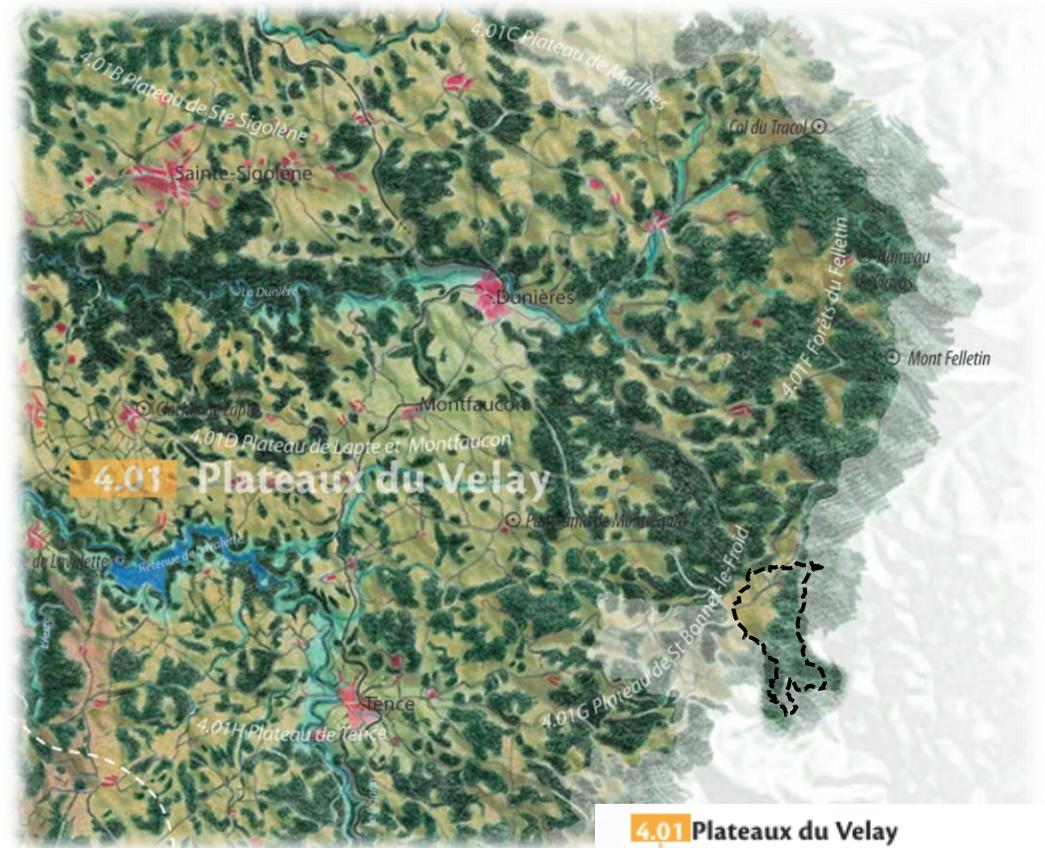


❖ UNITES PAYSAGERES

D'après les familles et ensembles de paysage en Rhône-Alpes-Auvergne, la commune appartient à l'unité paysagère des « Plateaux du Velay » et à la sous-séquence « Les Hauts de Dunières »

Caractéristiques de cette unité paysagère :
des vallées montagnardes encaissées dominées par un massif boisé aux formes souples et douces

- Commune située au cœur des forêts de sapins du plateau des Boutières
- Commune implantée en ligne de crête qui marque la frontière avec le versant ardéchois



Source : Inventaire des paysages de Haute Loire

- 4.01 Plateaux du Velay**
- 4.01 A Plateau de Saint-Just-Malmont
 - 4.01 B Plateau de Sainte-Sigolène
 - 4.01 C Plateau de Marlihes
 - 4.01 D Plateau de Lapte et Montfaucon
 - 4.01 E Plateau de Saint-Maurice
 - 4.01 F Forêts du Felletin
 - 4.01 G Plateau de Saint-Bonnet le-Froid
 - 4.01 H Plateau de Chenereilles et de Tence
 - 4.01 I Plateau du Chambon
 - 4.01 J Plateau de Beaux



❖ GRAND PAYSAGE

Paysage d'altitude au caractère montagnard marqué par la **prédominance des forêts de conifères majoritairement de sapins**



Vue depuis le chemin du Doux



Vue depuis le chemin de Brard

Espace ouvert autour des lieux habités contrastant avec l'espace boisé fermé et offrant de **superbes panoramas**

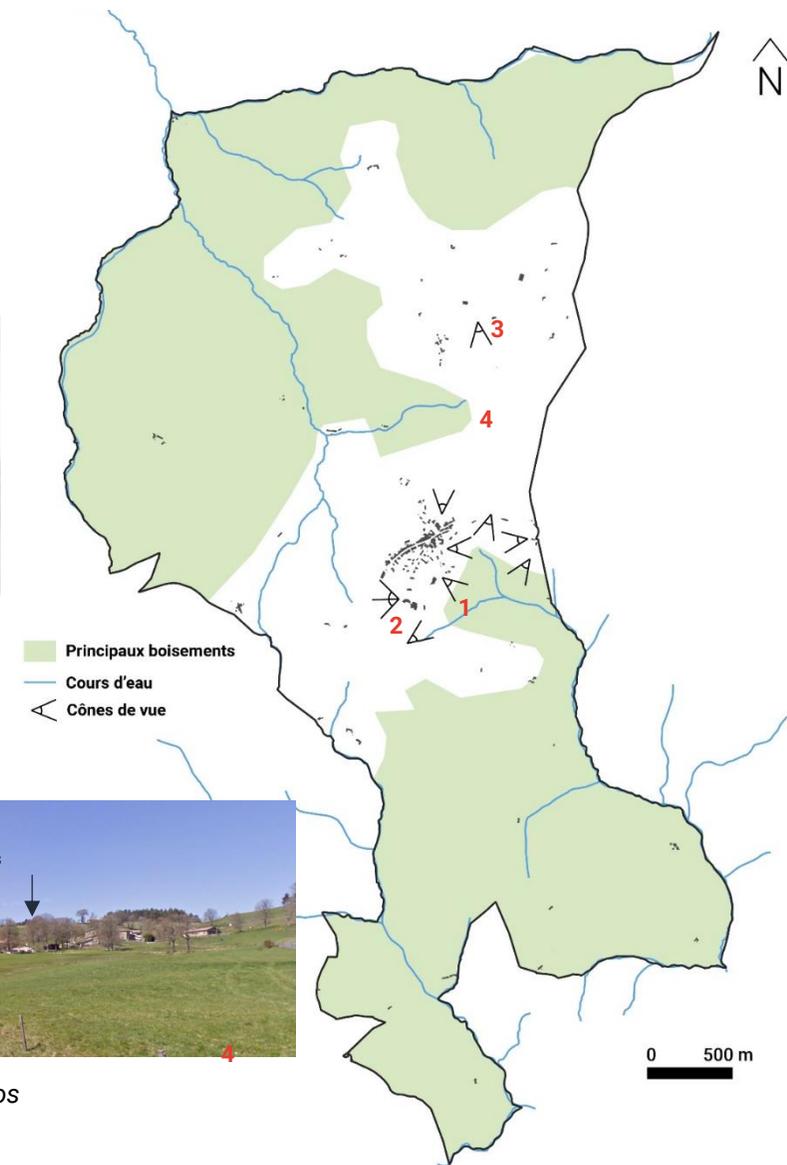


Vue depuis le chemin de Tredos



Vue depuis la RD44 en direction de Trédos

Petits affluents cheminant dans **des vallons resserrés**

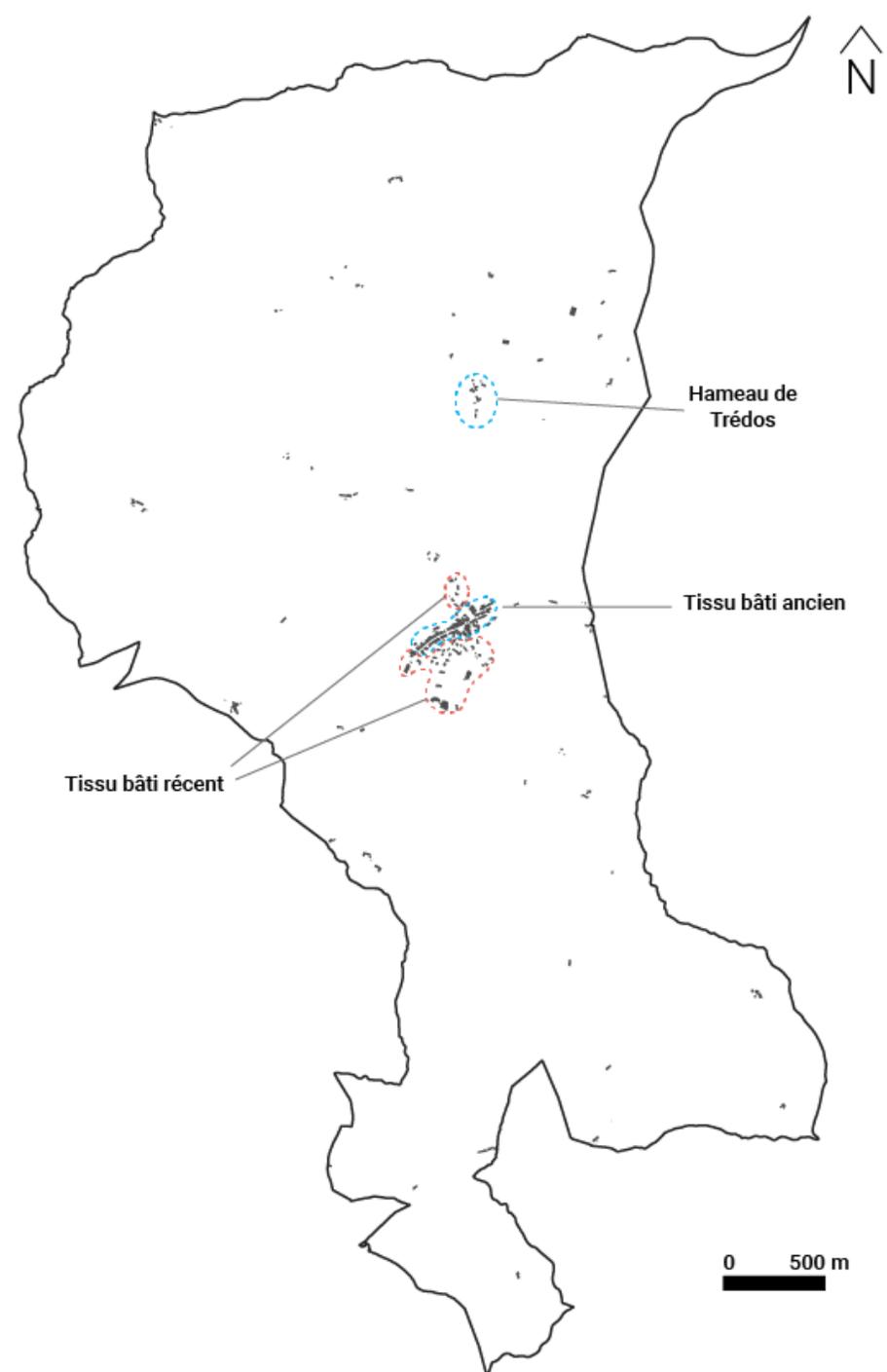
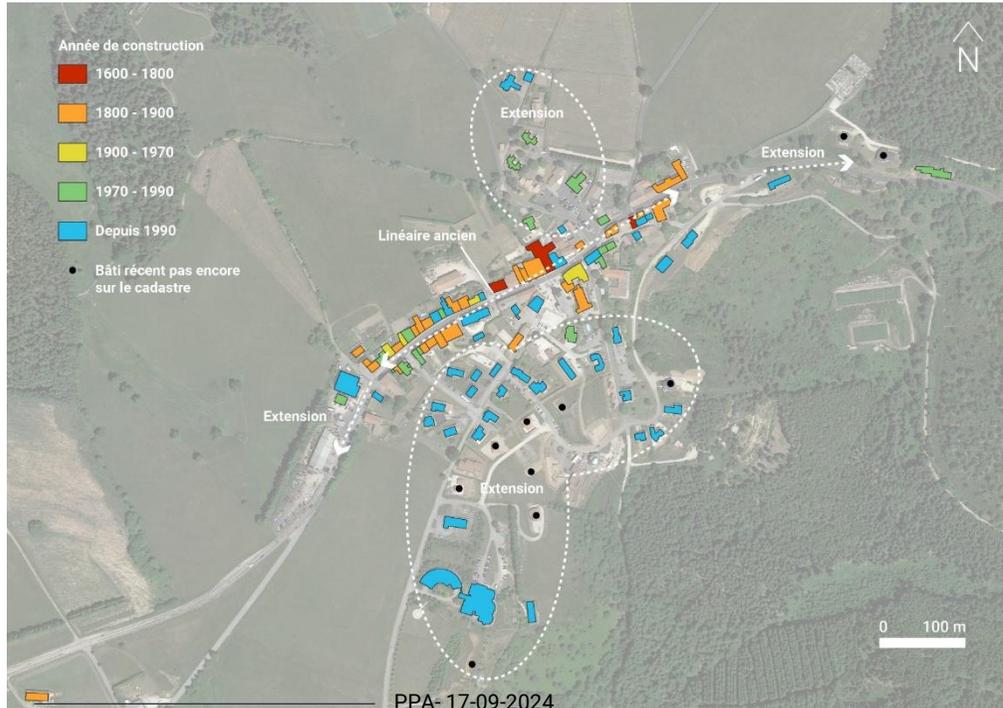


❖ PAYSAGE URBAIN

On distingue :

- Une enveloppe bâtie principale : le bourg
- Un hameau : les Trédos
- Plusieurs écarts/habitats diffus

Village implanté presque en ligne de crête qui s'étire le long d'une seule rue → « effet col »



❖ Tissu bâti ancien

- ✓ Tissu dense avec des hauteurs de R+1+C ou R+2+C
- ✓ Façades généralement de pierres apparentes
- ✓ Toitures en tuiles
- ✓ Plusieurs réhabilitations réalisées mêlant habitat traditionnel et expressions contemporaines (bardage en couleur ; ferronnerie...)



❖ Tissu bâti récent



- ✓ Bâti individuel présentant des hauteurs plus faibles : R+C / R+1+C
- ✓ Façades très variés (bois, pierre,...)
- ✓ Toitures en tuiles ou végétalisés

❖ ESPACES PUBLICS



Un village-rue mais présence de 2 places :

- **La Place Jean Béal > rôle central dans la vie du village / l'animation**
→ Réaménagement récent
- **La place aux Champignons**
→ place aujourd'hui aujourd'hui très minérale et marquée par une place importante de la voiture

Lors de l'atelier économique, les participants ont insisté sur l'importance de la place du village mais également sur la nécessité d'améliorer certains cheminements pour les piétons, poussettes

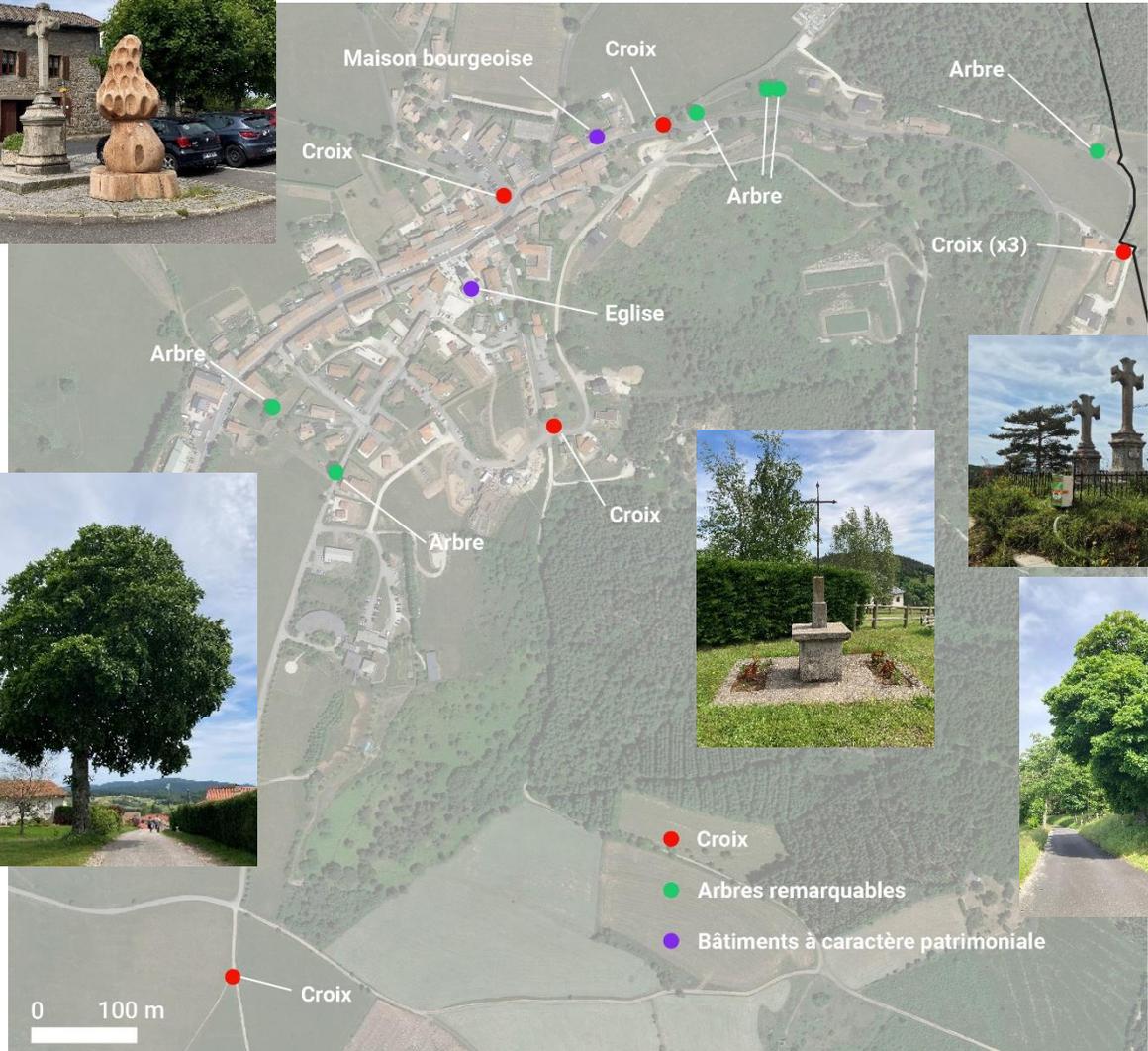


❖ PATRIMOINE

Aucun site n'est classé ou inscrit comme monument historique à Saint-Bonnet-le-Froid

La commune compte plusieurs éléments du « petit patrimoine »

- ✓ plusieurs croix dans le centre-bourg et aux alentours
- ✓ Des arbres remarquables à protéger



❖ RISQUES NATURELS

Saint-Bonnet-le-Froid est concernée par plusieurs risques naturels :

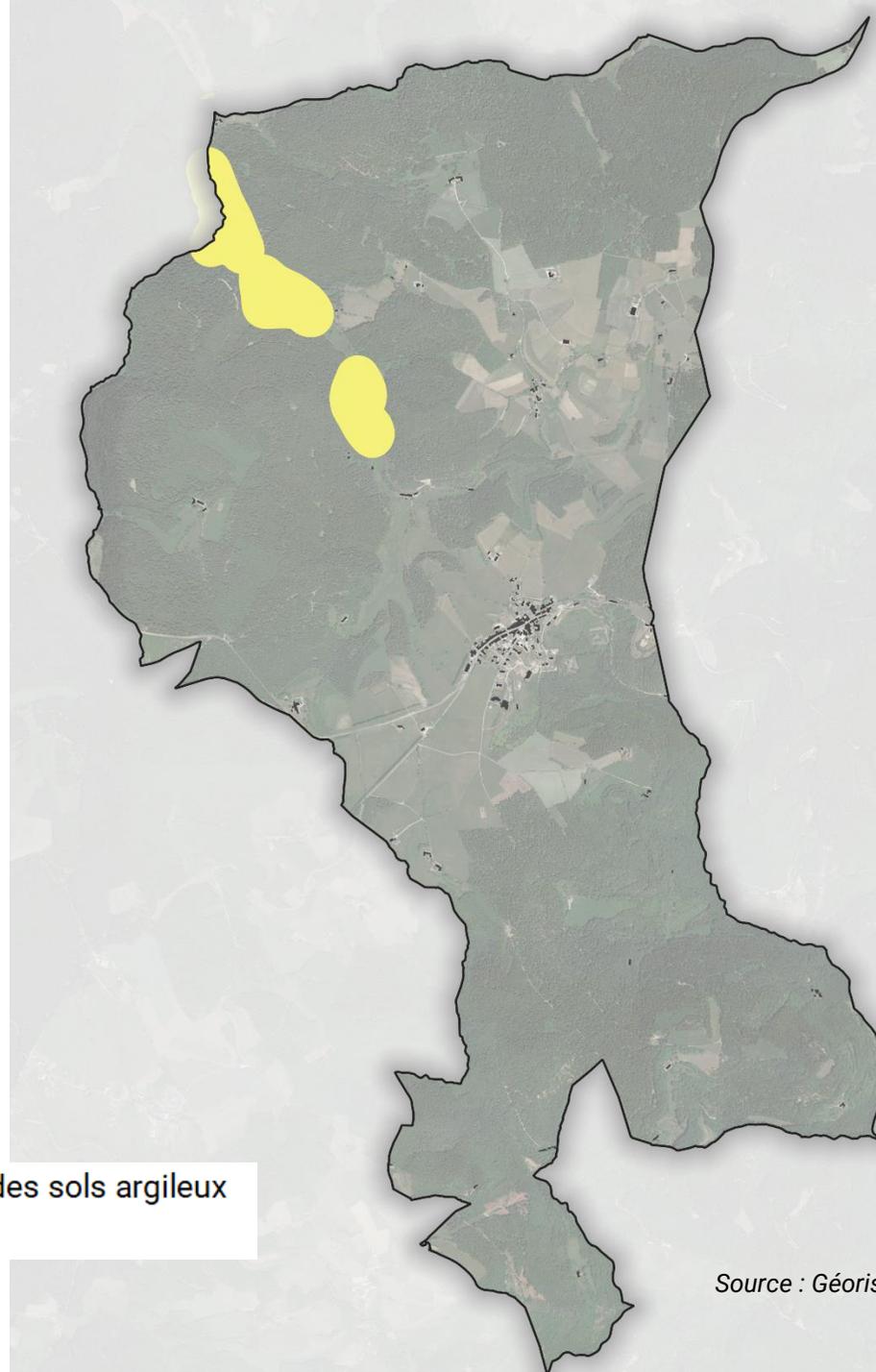
- ✓ **Retrait et gonflement des sols argileux** – concerne le Nord de la commune avec un risque faible
- ✓ **Radon** – catégorie 3 (potentiel significatif)
- ✓ **Séisme** – niveau 2 (faible)

→ La commune n'est pas couverte par un Plan de Prévention des Risques (PPR)

La commune de Saint Bonnet le Froid n'est pas classée en zone sensible feux de forêts. Toutefois, **la commune peut être exposée aux feux de forêts** surtout du côté de la Vallée du Doux avec des chemins difficiles d'accès

Aléa retrait et gonflement des sols argileux

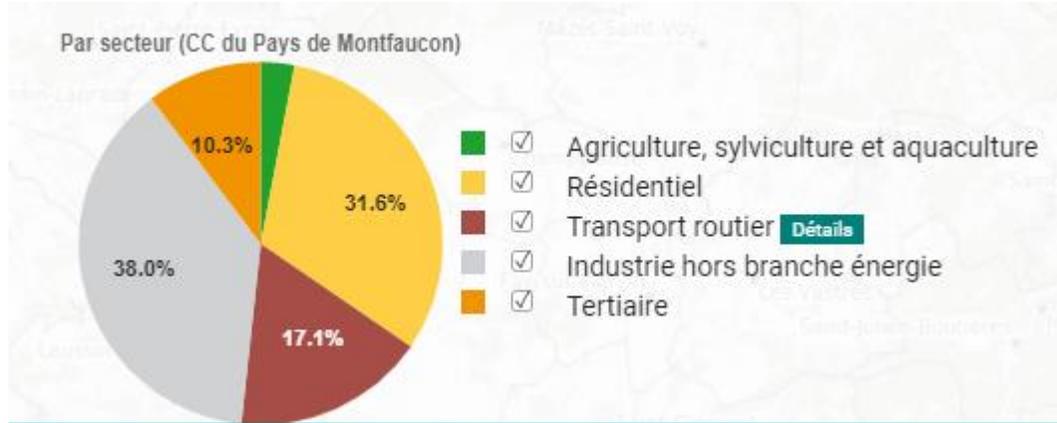
■ Faible



Source : Géorisques

❖ PROFIL ENERGETIQUE

✓ 235 GWh consommés en 2021 dont 8 GWh sur la commune de St Bonnet



Source : Terristory

Dont :

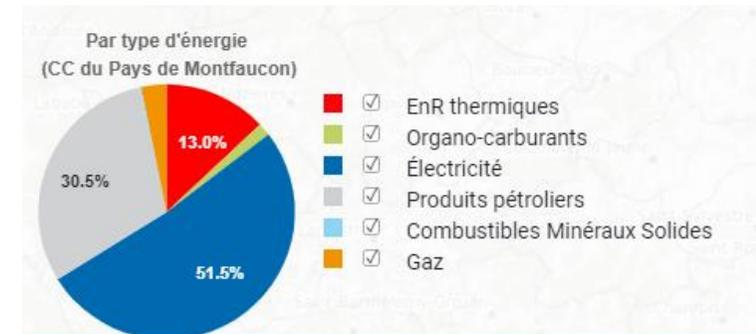
- 38% issus de l'industrie
- 31% issus du résidentiel
- 17% des transports

Sources d'énergie utilisées :

L'électricité (51,5 % des consommations énergétique) **et les produits pétroliers** (30,5 % des consommations énergétiques) **sont les 2 principaux vecteurs consommés**

ATOUS	FAIBLESSES
Un potentiel d'économie d'énergie important Une activité économique locale encore dynamique (industrie, tourisme) Un parc de logements à rénover	Une dépendance à la voiture importante et peu d'alternatives Une stagnation des consommations énergétiques Un parc bâti ancien et une désaffection des centres-bourgs
ENJEUX	
Développer les alternatives à la voiture pour les déplacements Mettre en place un programme de rénovation de l'habitat Accompagner une redynamisation des centres-bourgs et un maintien des services de proximité Identifier les leviers d'actions avec les industries locales.	

Source : diagnostic PCAET

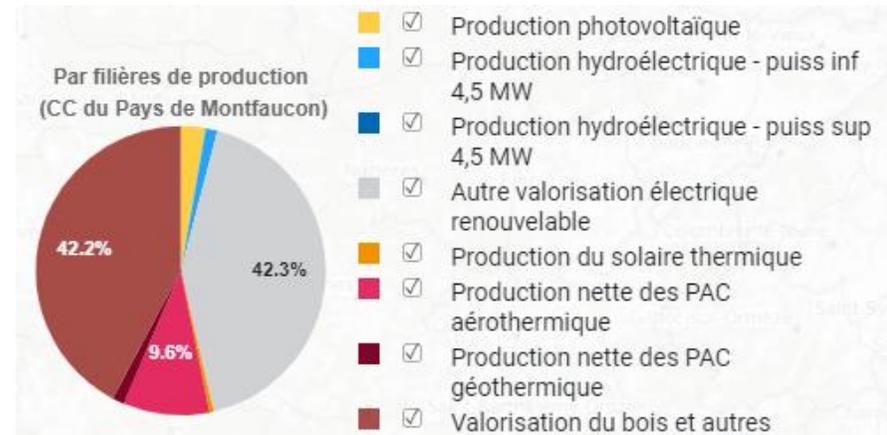


❖ PRODUCTION D'ENR

La production d'ENR en 2021 était de 63,7 GWh, soit environ 27 % de la consommation d'énergie de la CC du Haut Pays du Velay (source : Terristory).

→ **Le bois-énergie représente la source la plus importante de production d'énergie**

→ *Rôle des scieries (granulats pour alimenter chaudières)*



Hausse de la géothermie (PAC) et de la production d'électricité photovoltaïque sur le territoire *Source : Terristory*

ATOUS	FAIBLESSES
Un potentiel de production d'EnR important Une production estimée en 2050 qui dépasse la consommation du territoire Des filières à développer : solaire, géothermie, bois-énergie... Avec des gisements importants pour le photovoltaïque en toiture	Un contexte défavorable pour l'éolien
ENJEUX	
Renforcer la filière bois énergie locale en prenant en compte les enjeux environnementaux Monter des projets citoyens pour une meilleure acceptation	

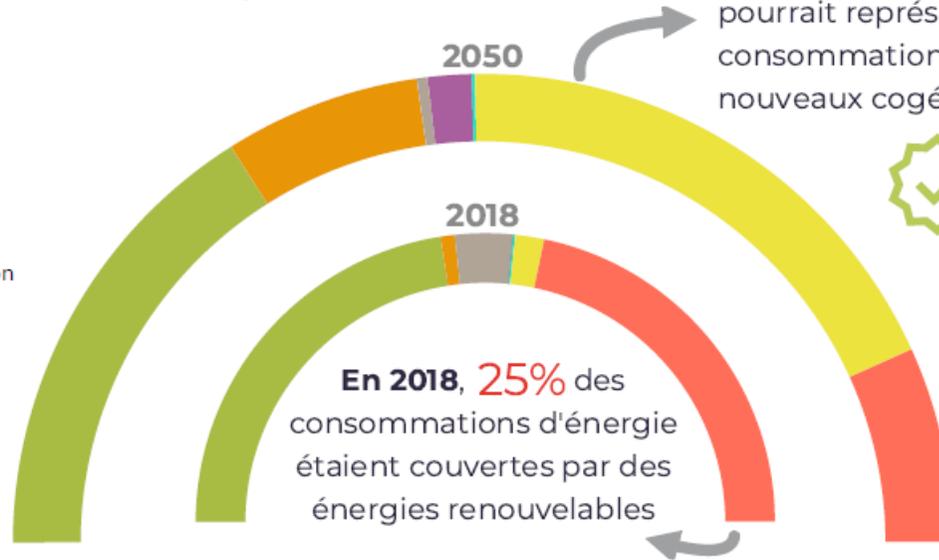
La valorisation de la biomasse (essentiellement des sous-produits et des résidus de bois de la scierie de Dunières) en électricité, via des centrales de cogénération, est la 2ème source de production d'ENR du territoire

Source : diagnostic PCAET

❖ POTENTIELS DE PRODUCTION D'ENR

La production d'énergie renouvelable

-  Bois-énergie
-  Solaire thermique
-  Géothermie
-  Biogaz et méthanisation
-  Hydroélectrique
-  Photovoltaïque
-  Cogénération



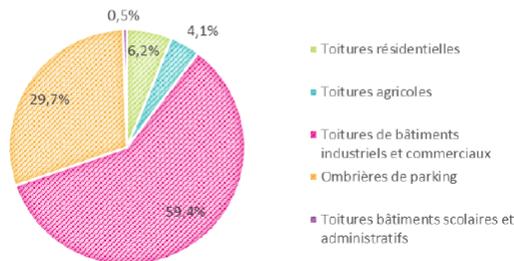
En 2050, la production d'énergies renouvelables pourrait représenter au moins **210%** de la consommation énergétique (hors projets nouveaux cogénération)



Valorisation des toitures, des friches et des zones commerciales pour les énergies solaires
Structuration de la filière bois
Travail avec la filière agricole pour développer la méthanisation

Source : PCAET

PART DES TYPES DE GISEMENT DANS LE POTENTIEL PHOTOVOLTAÏQUE



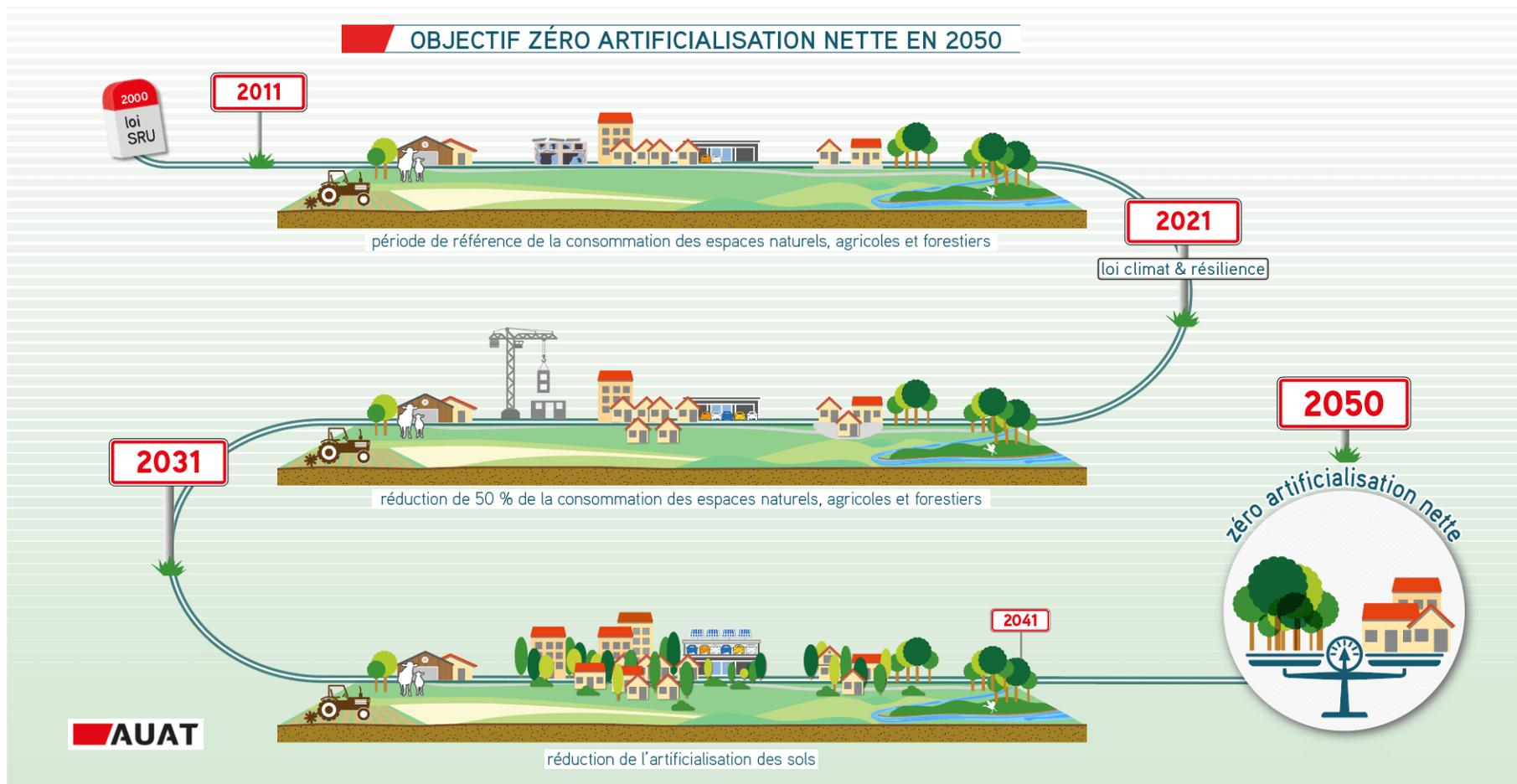
SYNTHESE ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

- **Commune au caractère montagnard situé sur la ligne de partage des eaux** entre les bassins versants de la Loire et du Rhône
- Commune située **au cœur des forêts de sapins du plateau des Boutières, implantée en ligne de crête** qui marque la frontière avec le versant ardéchois
- **Absence de périmètres naturalistes**
- **Une occupation du sol dominée par les boisements → 76% du territoire communal**
- **Un tissu bâti regroupé, qui se concentre principalement sur le centre-bourg** → peu de hameaux ou d'habitat diffus
- Absence de monuments historiques mais **présence d'éléments de petit patrimoine participant à l'identité de la commune**
- **Rôle des espaces publics dans la vie du village**
- **Absence de risques et nuisances majeurs**

VERDI

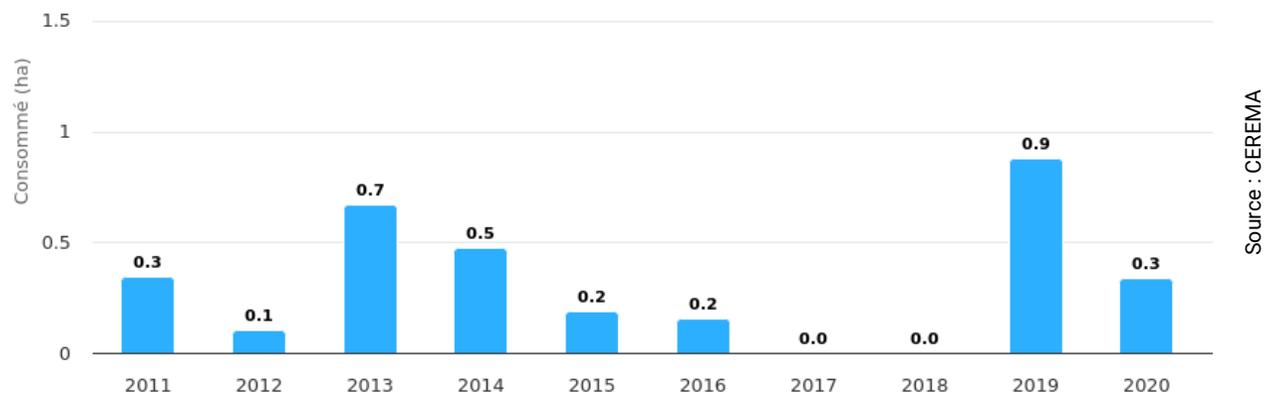
5- Diagnostic foncier

❖ RAPPEL LOI CLIMAT ET RESILIENCE



❖ CONSOMMATION D'ENAF / données CEREMA

D'après les données du CEREMA, la commune a consommé **3,2 ha sur la période de référence 1^{er} janvier 2011 au 1^{er} janvier 2021**



- 1,8 ha = dédiés à l'habitat
- 0,5 ha = dédié à l'activité
- 0,9 ha = autres vocations

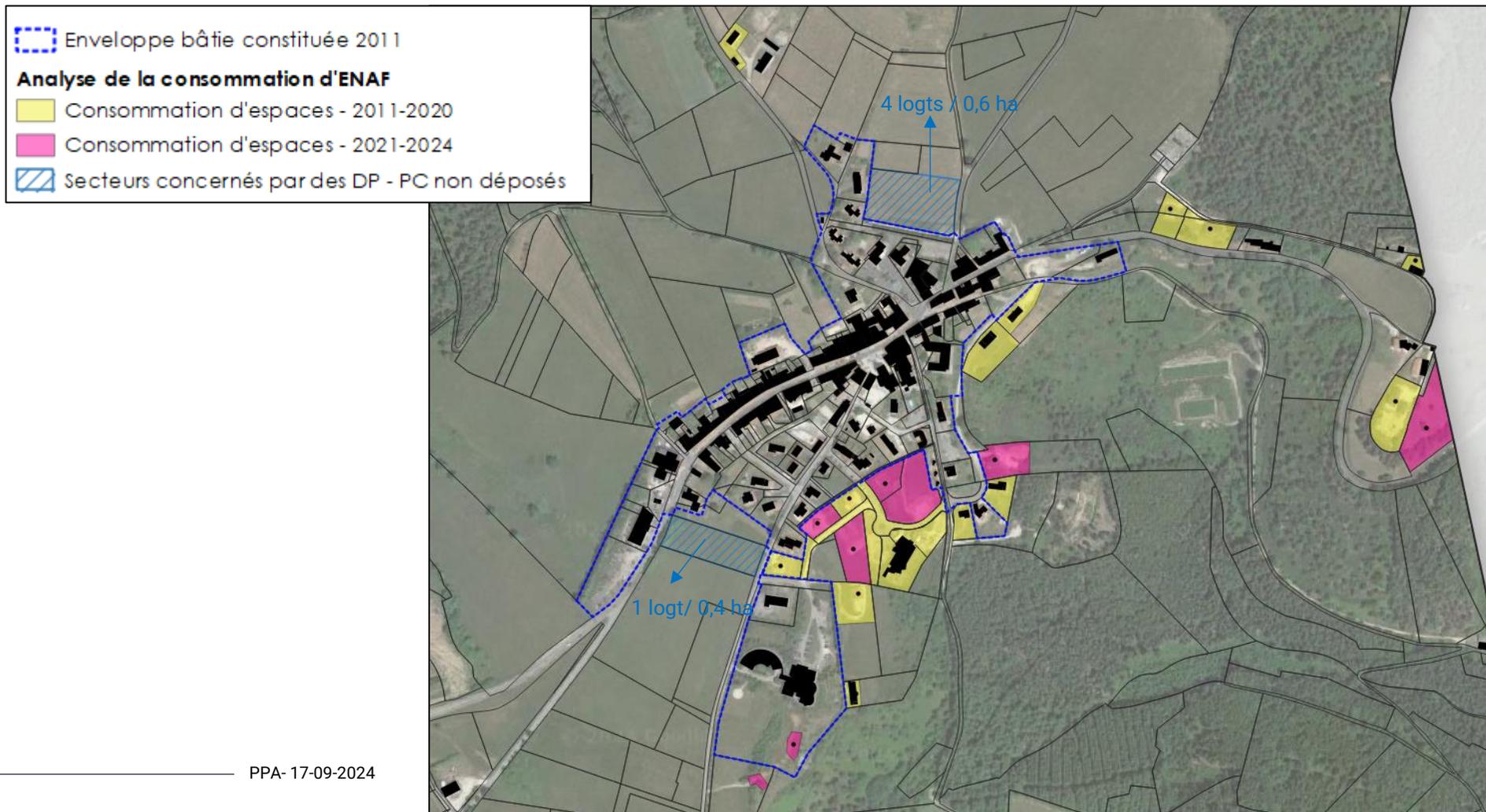
=> Trajectoire Loi ZAN = 1,6 ha entre le 1^{er} janvier 2021 et le 31 décembre 2030

❖ CONSUMMATION D'ENAF / analyse PC

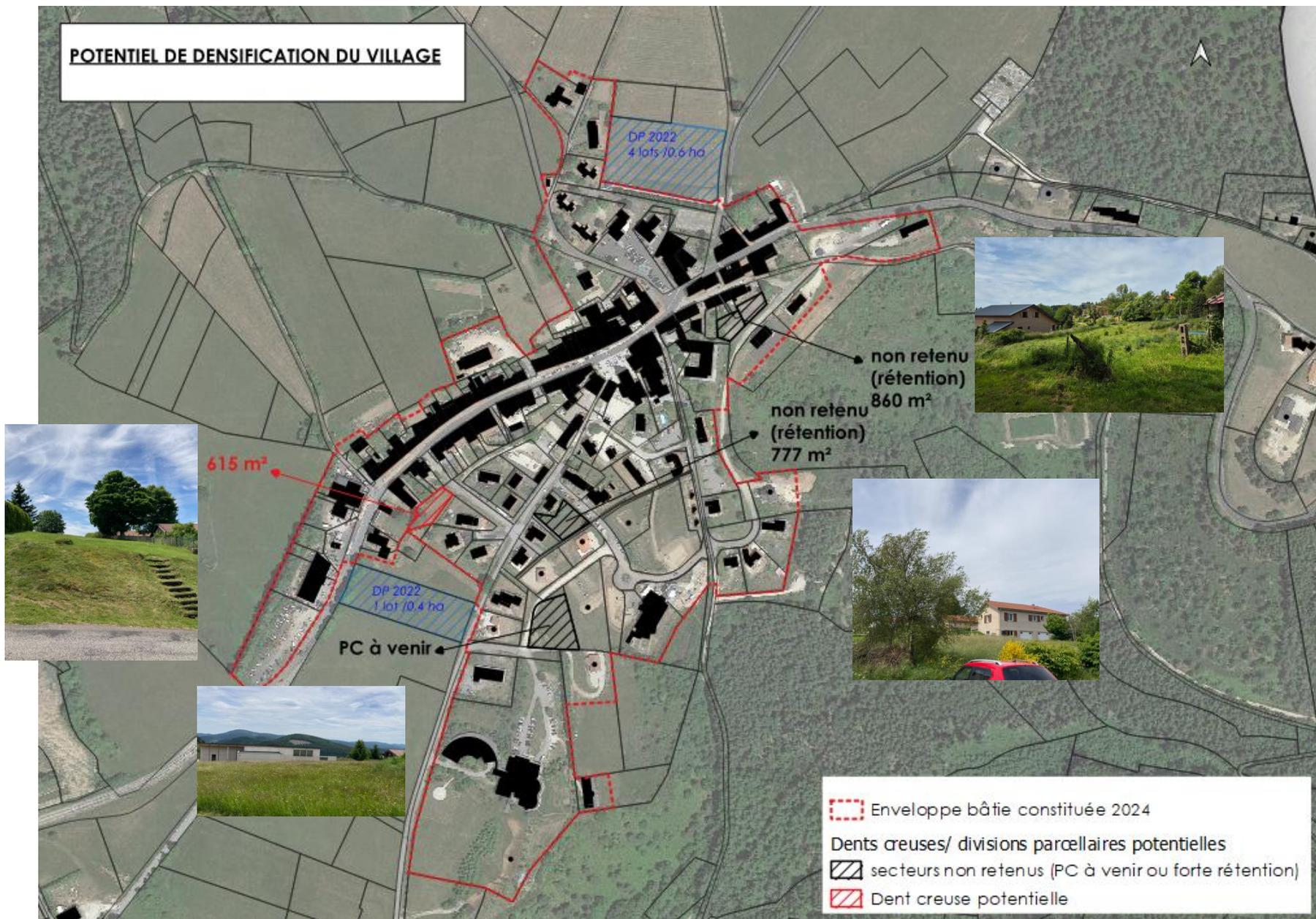
D'après l'analyse des PC :

- 3,1 ha consommés entre 2011 et 2020
- 1,5 ha consommés entre 2021 et 2024

+ 2 secteurs concernés par des DP en vue de construire valides → 5 logements/1 ha → des « coups partis »



❖ ETUDE DE DENSIFICATION





- Enveloppe bâtie constituée 2024
- Dents creuses/ divisions parcellaires potentielles

→ Pas de consommation d'ENAF

- Secteurs concernés par des DP - PC non déposés

→ 1 ha → « coups partis » - pas de maîtrise de l'urbanisation

- secteurs potentiels de développement

2 secteurs potentiels de développement envisagés par les élus :

Ces deux secteurs ne présentent pas d'incidences sur les milieux agricoles

Secteur 1 = propriété communale

→ Point + : maîtrise du foncier et du type de logements produits (participation au parcours résidentiel)

→ Point - : accès (voie privée) et topographie

Secteur 2 = propriété privée

→ Point + : desserte en assainissement ; très bonne exposition

NB : les bois = des bois sauvages → pas d'intérêt économique

❖ PROJET COMMUNAL ENVISAGE

1. **Densification (dents creuses, divisions...) = 2 logements / 0 ha d'ENAF**

2. **« coups partis » = 5 logements / 1 ha d'ENAF**

+ prise en compte de la consommation d'ENAF 2021-2024 = 1,5 ha

3. **Projet de développement = terrain communal ou terrain privé vers le cimetière → nombre de logements et emprise foncière définir**

TOTAL PROJET =

2,5 ha de consommation 2021-2024 et de « coups partis »

=> Quelle enveloppe possible pour permettre un développement de la commune ?

Rappel trajectoire ZAN

